



Bulletin Communal



N°33



Notre village isérois en plein coeur de la Bièvre

10+5^{ans}

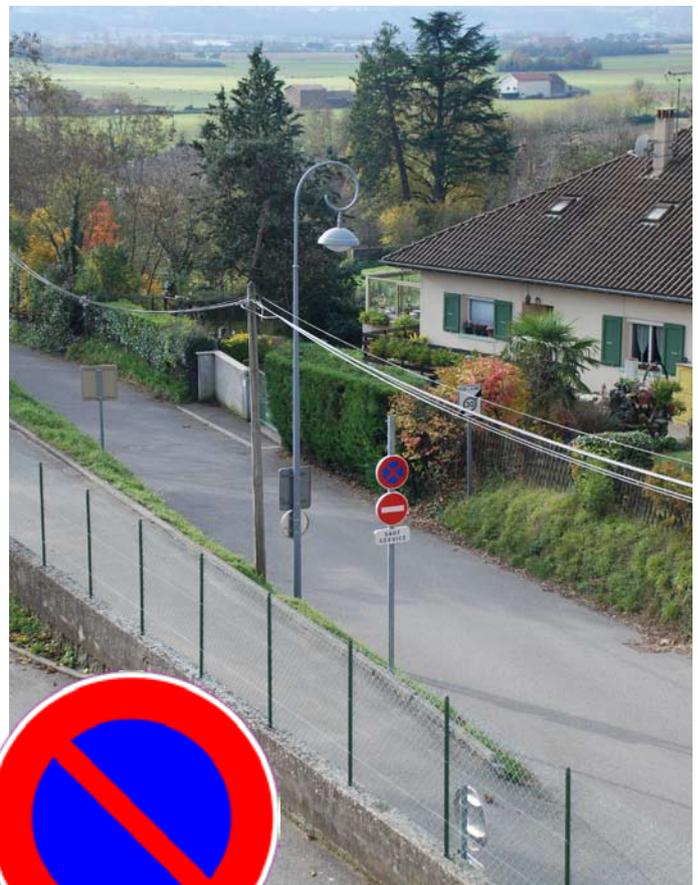


- **La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014**

REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT DEVANT L'ÉCOLE

Considérant l'importance du trafic routier devant l'école, à l'entrée et à la sortie des cours, et qu'il y a lieu néanmoins d'assurer la sécurité des usagers et notamment des enfants, nous rappelons que le **STATIONNEMENT** et l'**ARRÊT** sont **INTERDITS** devant l'école (chemin neuf).

Les usagers devront garer leurs véhicules sur les parkings prévus à cet effet.





SOMMAIRE

Bulletin communal 2015 N° 33

Publication annuelle.

Tirage : 500 exemplaires.

Tous droits réservés. Copyright © 2014 SARDIEU

Directeur de publication : Raymond ROUX, maire.

Coordonnateurs : Véronique BALLY, adjointe,
Thierry LAMY, conseiller délégué,
et la Commission Communication.

Crédit photo : Thierry LAMY

Infographie, mise en page et réalisation :
AVMGUT info@432music.org (Gillonnay).

Imprimerie : ROCHAT (La Côte St André).

Le bulletin communal est distribué gratuitement
à toutes les familles résidentes à Sardieu.

**Statistiques de fréquentation du site
internet : <http://www.sardieu.info>**

Total des visiteurs en 2014 = 39 120 visites
Moyenne journalière : 107,18 visites/jour
Disponible 24h/24 et 7j/7 www.sardieu.info

Les comptes-rendus des conseils municipaux, les
publicités légales, les appels d'offre de la mairie, le
calendrier des manifestations culturelles et sportives,
le bulletin communal, les petites annonces et les
infos de la mairie, des associations et des entreprises
de Sardieu.

Correspondant local de presse

Le correspondant local de presse du quotidien
« le Dauphiné Libéré » est à votre disposition
sur la commune de Sardieu. Particuliers, associa-
tions, sociétés, si vous souhaitez faire publier un
article vous pouvez contacter : **M. Thierry Lamy**

94, chemin de la Combe

38260 SARDIEU

Tél. : 04 74 20 40 17

Mobile : 06 50 62 03 51

E-mail : sardieu.dl@live.fr



| | |
|--|---------|
| SARDIEU 2015 | 01 |
| CARTE NATIONALE D'IDENTITE | 02 |
| SOMMAIRE | 03 |
| MOT DU MAIRE | 04 |
| ACCUEIL MAIRIE | 05 |
| CONSEIL MUNICIPAL | 06 |
| COMMISSIONS MUNICIPALES MARIANNE DU CIVISME | 07 |
| VIE COMMUNALE | 08 |
| R.A.M. Relais Assistantes Maternelles | 09 |
| BUDGET 2014 | 10 - 11 |
| TRAVAUX 2014 | 12 - 13 |
| GUIDE PRATIQUE | 14 - 15 |
| ANIMATIONS 2015 | 16 - 17 |
| C.A.S. Comité d'Animation de Sardieu | 18 - 19 |
| C.C.A.S. AIDE ALIMENTAIRE | 20 - 21 |
| BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE | 22 - 23 |
| ECOLE DE SARDIEU | 24 - 25 |
| CANTINE ET GARDERIE | 26 |
| LISTE DES ASSOCIATIONS | 27 |
| A.C.C.A. | 28 - 30 |
| A.D.M.R. | 31 - 33 |
| AMICALE BOULES | 34 - 35 |
| BLES D'OR | 36 - 37 |
| EVEIL DE SARDIEU | 38 |
| GYMNASTIQUE | 39 |
| TWIRLING SPORT | 40 - 41 |
| SOU DES ECOLES | 42 |
| UNION PAROISSIALE | 43 |
| U.M.A.C. | 44 - 46 |
| INCIVILTES | 47 |
| SICTOM DECHETERIES | 48 - 50 |
| LAVEO | 51 |
| RESSOURCERIE | 52 - 53 |
| AGRICULTURE | 54 - 56 |
| SARDIEU EN IMAGES | 57 - 59 |
| FOIRE DE PRINTEMPS | 60 |

A l'aube de cette année 2015, je vous présente mes meilleurs vœux.

Des vœux de bonne santé, des vœux de réussite dans tous vos projets, personnels ou professionnels.

Vous trouverez dans ce bulletin la présentation de l'Equipe Municipale élue le 23 mars 2014. N'hésitez pas à faire remonter auprès des membres de cette équipe vos demandes, vos interrogations, vos suggestions ou vos approbations, afin de conforter le travail de cette équipe.



L'Etat, depuis de nombreuses années, a vécu au dessus de ses moyens, ce qui nous vaut aujourd'hui des moments difficiles. Le projet de Loi de Finances 2015 aura des conséquences importantes sur les recettes du budget communal, car il prévoit de faire contribuer les communes à la réduction des déficits publics par la baisse de la Dotation Forfaitaire que l'Etat verse aux communes. Cette diminution de recettes est prévue sur les exercices budgétaires 2015, 2016 et 2017.

Les communes sont particulièrement inquiètes car elles auront de ce fait un fonctionnement plus restreint et une capacité d'investissement fortement limitée. Malgré cette contrainte, l'Equipe Municipale devra prioriser les différents projets à l'étude, tout en limitant au maximum la pression fiscale.

A ces diminutions s'ajoute le transfert de charges aujourd'hui financé par l'Etat sur les collectivités et notamment sur les communes (financement du service d'instruction des actes d'urbanisme, de l'aide à l'ingénierie aux communes (ATESAT)...)

Malgré tout, je pense qu'il ne faut pas sombrer dans le pessimisme et qu'ensemble, citoyens, communes, communauté de communes, nous devons relever ce défi pour continuer d'apporter les services dont la population a besoin en optimisant au maximum nos ressources et en mutualisant les services afin de limiter nos dépenses.



La nouvelle Communauté de Communes Bièvre Isère est en ordre de marche. De nouvelles compétences ont été prises ou confirmées comme la petite enfance, l'eau et l'assainissement sur l'ensemble du territoire. Je ne doute pas qu'ensemble nous serons plus forts.

Gardons confiance en l'avenir !

***Bonne année
à toutes et à tous.***

Raymond Roux,
Maire de Sardieu.





ACCUEIL MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public

du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h

☎ : 04 74 20 24 69 Fax : 04 74 20 34 81

E-mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous.



PHOTOCOPIES

A4 noir et blanc recto 0,20 €
recto verso 0,30 €

A4 couleur recto 0,40 €
recto verso 0,60 €

A3 noir et blanc recto 0,40 €
recto verso 0,60 €

A3 couleur recto 0,80 €
recto verso 1,20 €



DEFIBRILLATEUR

Appareil à la disposition de tous

Situé sur le mur du préau entre la mairie et la salle polyvalente.

La liste des défibrillateurs du canton est disponible sur le site internet de sardieu :

<http://sardieu.info/fr/mairie/defibrillateur.htm>

Cette liste a été publiée dans les bulletins communaux 2010 et 2011.

EXTRAITS DU CADASTRE

Relevé de propriété 0,20 €
Plan A4 noir et blanc 0,20 €
couleur 0,40 €
A3 noir et blanc 0,40 €
couleur 0,80 €

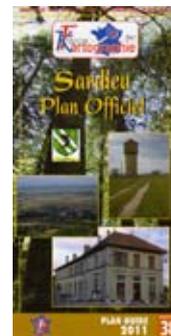
ENVOI DE FAX

La page 0,50 €

TARIFS au 1er janvier 2015.

PLAN DE SARDIEU

Le plan de notre commune est disponible gratuitement en mairie.



TRANSPORTS COLLECTIFS

Les horaires sont disponibles en mairie.

Contact : Office de Tourisme Bièvre Isère à la Côte Saint André

04 74 20 61 43

Bureau SNCF à l'office de Tourisme Bièvre Isère à la Côte Saint André

04 74 20 56 25



ÉTAT CIVIL du 15 décembre 2013 à novembre 2014

NAISSANCES 2014 9 naissances

MARIAGES 2014 3 mariages

DECES 2014 8 décès

La loi n'autorise plus la publication des noms pour l'état civil sans l'autorisation des personnes ou des familles.



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, composé du Maire, d'une équipe de 4 adjoints, 2 conseillers délégués et 8 conseillers municipaux, se réunit régulièrement pour gérer les affaires communales et décider des projets du village.



Raymond ROUX
Maire



Didier BERTHON
Adjoint



Cyrille OGIER
Adjoint



Maud PIBOU
Adjointe



Véronique BALLY
Adjointe



Gérard GUILLON
Conseiller délégué
aux travaux



Aline PERROUD
Conseillère



Philippe VEYRON
Conseiller



Thierry LAMY
Conseiller délégué
informatique
et communication



Valérie BERRUYER
Conseillère



Isabelle MICAUD
Conseillère



*Séverine
BARATIER-BUISSON*
Conseillère



Agnès REY
Conseillère



Cédric GUILLAUD
Conseiller



Loïc DI MARCO
Conseiller





ELECTIONS 2014

COMMISSIONS MUNICIPALES

1. FINANCES

- BERTHON Didier
- GUILLON Gérard
- OGIER Cyrille
- BERRUYER Valérie
- PIBOU Maud
- DI MARCO Loïc

2. URBANISME LOGEMENT

- BERTHON Didier
- PERROUD Aline
- OGIER Cyrille
- VEYRON Philippe
- BALLY Véronique
- GUILLAUD Cédric

3. VOIRIE / SECURITE

ECLAIRAGE PUBLIC
DEFENSE INCENDIE
EAU / ASSAINISSEMENT
COLLECTE ET VALORISATION
DES DECHETS

- OGIER Cyrille
- VEYRON Philippe
- BERTHON Didier
- LAMY Thierry
- GUILLON Gérard
- GUILLAUD Cédric

4. PATRIMOINE ENVIRONNEMENT FLEURISSEMENT

- OGIER Cyrille
- VEYRON Philippe
- BERTHON Didier
- BERRUYER Valérie
- GUILLON Gérard
- GUILLAUD Cédric

5. AFFAIRES SCOLAIRES

ASSOCIATIONS
SPORT / JEUNESSE

- PIBOU Maud
- MICAUD Isabelle
- PERROUD Aline
- BARATIER-BUISSON Séverine
- BERRUYER Valérie
- REY Agnès

6. CANTINE / GARDERIE

- PIBOU Maud
- MICAUD Isabelle
- PERROUD Aline
- BARATIER-BUISSON Séverine
- BERRUYER Valérie
- REY Agnès

7. COMMUNICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES INFORMATIQUE

- BALLY Véronique
- BERRUYER Valérie
- BERTHON Didier
- BARATIER-BUISSON Séverine
- LAMY Thierry
- DI MARCO Loïc

8. BIBLIOTHEQUE

- BALLY Véronique
- VEYRON Philippe
- PIBOU Maud
- BERRUYER Valérie
- PERROUD Aline
- REY Agnès



Marianne du civisme

Notre commune a reçu cette année la Marianne du civisme, organisée par l'Association des Maires de France (AMF) et la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF), qui visait à récompenser les communes qui avaient obtenu le plus fort taux de participation lors d'élections municipales et européennes. Cette opération avait pour but de redonner toute sa force à la démocratie, en incitant les électeurs à user du droit et de leur devoir de citoyen au moment des consultations électorales.

En 2014, la commune de Sardieu a obtenu **le plus fort taux de participation** aux élections municipales du 23 mars 2014 pour les communes de 1000 habitants, **soit 84%**.



Raymond Roux, maire de Sardieu, s'est vu remettre pour l'occasion, parmi quelques communes iséroises, une Marianne d'Or au siège de l'Association des Maires de l'Isère situé à Grenoble.

Location de la salle polyvalente

| | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| Particulier : la journée | 150 € |
| Commercial : la journée | 250 € |
| Cautions risques locatifs : | 350 € |
| Cautions nettoyage : | 60 € |
| Location jeune de 18 à 22 ans : | 75 € la journée (limité à une fois) |
| Association de SARDIEU : | GRATUIT |



Règlement

ARTICLE 1 : la salle polyvalente sera louée uniquement **à des personnes de Sardieu, sauf à titre commercial.**

ARTICLE 2 : la salle polyvalente sera louée à la journée de 8 h à 8 h le lendemain matin.

ARTICLE 3 : L'état des lieux se fera à 8 h le matin avec remise des clefs et le lendemain matin à 8 h avec récupération des clefs.

ARTICLE 4 : Les locaux devront être rendus à l'horaire indiqué, après balayage, lavage et rangement.

ARTICLE 5 : Le locataire devra fournir une attestation d'assurance couvrant les risques incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile ainsi que tous risques locatifs.

ARTICLE 6 : Le présent règlement s'applique à tout utilisateur de la salle polyvalente, qu'il soit particulier, commercial ou association.

Consignes de sécurité

L'utilisateur tiendra les **portes déverrouillées et libres d'accès** pendant l'utilisation de la salle. L'utilisateur repérera l'emplacement des **extincteurs et de l'alarme** en début d'utilisation de la salle polyvalente.

Convention de déneigement

Les particuliers qui souhaitent faire déneiger des accès ou des chemins privés doivent, si les conditions techniques sont remplies, signer une convention avec la municipalité. Pour les personnes intéressées, n'attendez pas la neige pour signer cette convention, la signature de la convention n'entraîne pas de frais, seul le temps passé pour déneiger est facturé. Se renseigner en Mairie 04 74 20 24 69.



Ambrosie & élagage en bordure des voies communales



Les travaux de broyage de l'herbe et l'élagage en bordure des voies communales ont été effectués par l'entreprise Gabillon de Pommier de Beaurepaire. Ces travaux doivent aussi permettre de freiner la prolifération de l'ambrosie, cette plante fortement allergisante cause de nombreux problèmes à beaucoup d'entre nous. N'hésitez pas à détruire chaque pied d'ambrosie qui croiserait votre chemin afin de faire reculer sa progression.



Relais Assistantes Maternelles de Bièvre Isère Communauté

Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) de Bièvre Isère Communauté est un lieu de ressources au service des familles, des assistantes maternelles agréées et des gardes à domicile.

Le R.A.M. vous accompagne dans la définition et la recherche d'un mode d'accueil adapté à vos besoins, vos contraintes, vos souhaits. Il est un véritable lieu de rencontre et d'échange entre les Assistantes Maternelles, les enfants accueillis et les parents. Vous y trouverez également la liste des assistantes maternelles mais aussi des conseils techniques et juridiques pour faciliter la relation entre employeur et employé.



Des permanences sont à votre disposition pour rencontrer une animatrice du R.A.M. sur la Côte Saint André, Saint Etienne de Saint Geoirs, Roybon et Viriville.



Dans différentes communes du territoire, le R.A.M. propose des temps d'accueil collectifs pour les Assistantes Maternelles, gardes à domicile et les enfants.

Jusqu'en juin 2015, le R.A.M. propose d'approfondir l'exploration des 5 sens.

Pour l'année 2015/2016, une réflexion sera menée en collaboration avec les Assistantes Maternelles et les parents pour définir un nouveau fil conducteur.

Les animatrices du relais travaillent en partenariat avec les multi-accueils, les ludothèques, bibliothèques et médiathèques du territoire.

La commune de Sardieu compte 13 assistantes maternelles en activité.

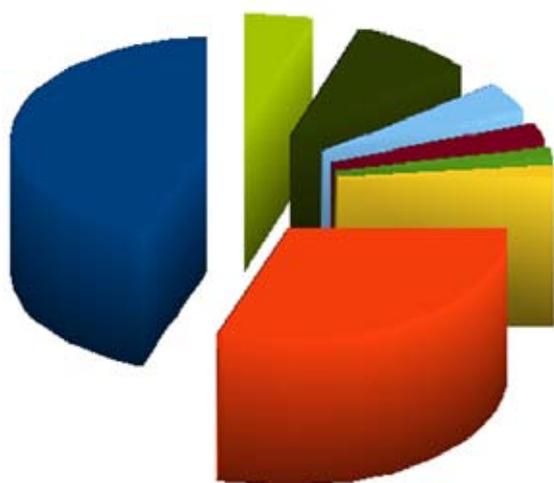
Pour plus d'informations, contactez le service :

ram@bievre-isere.com

04 74 20 95 90



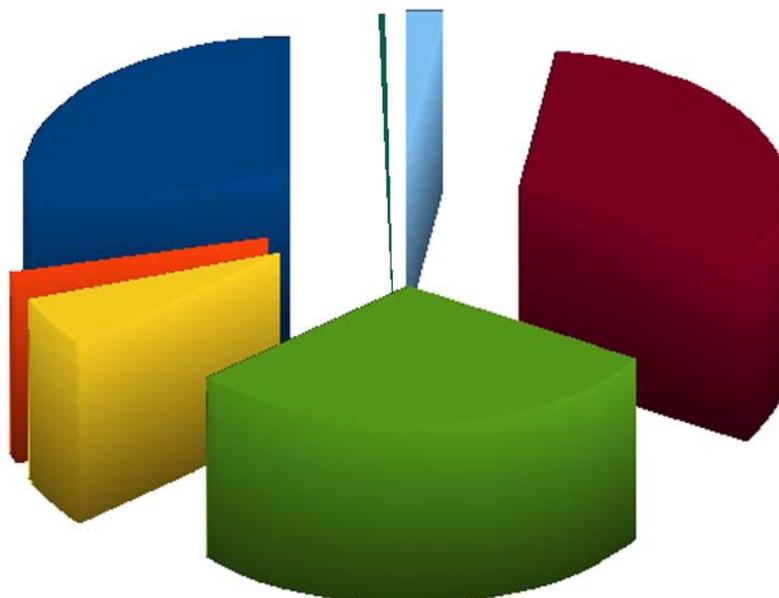
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 686 701,74 €



| | | |
|--|--------------|---------|
| Charges à caractère général | 306 385,46 € | 44,61 % |
| Charges de personnel et frais assimilés | 206 700,00 € | 30,10 % |
| Atténuations de produits | 15 100,00 € | 2,19 % |
| Dépenses imprévues | 10 000,00 € | 1,45 % |
| Virement à la section d'investissement | 19 844,04 € | 2,88 % |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 29 934,18 € | 4,35 % |
| Autres charges de gestion courante | 63 538,06 € | 9,25 % |
| Charges financières | 35 200,00 € | 5,12 % |

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 686 701,74 €

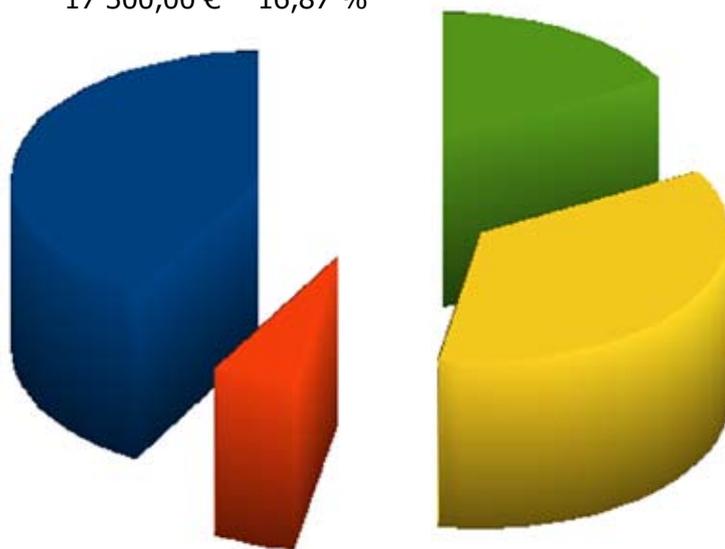
| | | |
|--|--------------|---------|
| Résultat d'exploitation reporté | 199 438,76 € | 29,04 % |
| Atténuations de charges | 10 000,00 € | 1,45 % |
| Vente de produits fabriqués, prestations de services | 41 170,00 € | 5,99 % |
| Impôts et taxes | 204 000,00 € | 29,70 % |
| Dotations, subventions et participations | 216 892,98 € | 31,58 % |
| Autres produits de gestion courante | 15 100,00 € | 2,19 % |
| Produits exceptionnels | 100,00 € | 0,01 % |





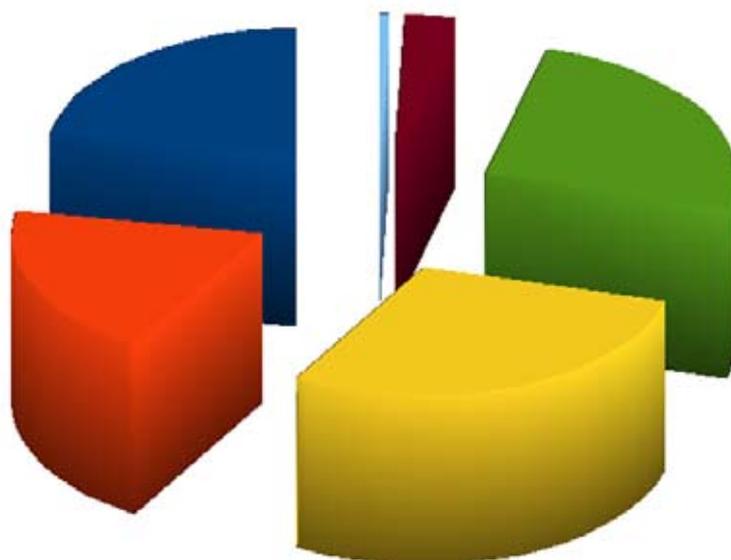
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 102 546,94 €

| | | |
|---|-------------|---------|
| ■ Emprunts et dettes assimilées | 42 860,14 € | 41,79 % |
| ■ Immobilisations incorporelles (sauf le 204) | 5 600,00 € | 5,46 % |
| ■ Immobilisations corporelles | 36 786,80 € | 35,87 % |
| ■ Immobilisations en cours | 17 300,00 € | 16,87 % |



RECETTES D'INVESTISSEMENT 102 546,94 €

| | | |
|--|-------------|---------|
| ■ Solde d'exécution de la section d'investissement reporté | 22 712,36 € | 22,14 % |
| ■ Virement de la section d'exploitation (recettes) | 19 844,04 € | 19,35 % |
| ■ Opérations d'ordre de transfert entre sections | 29 934,18 € | 29,19 % |
| ■ Dotations, fonds divers et réserves | 26 032,22 € | 25,38 % |
| ■ Subventions d'investissement | 3 364,00 € | 3,28 % |
| ■ Emprunts et dettes assimilées | 660,14 € | 0,64 % |



Tous les détails du budget communal (investissement, fonctionnement, recettes, dépenses) **sont disponibles en mairie et ouverts à tous.**

TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE

Transformateur des Ligodières, chemin des blaches.



Des travaux d'électrification rurale sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des Energies De l'Isère (SEDI) ont eu lieu chemin des Blaches.

Ces travaux consistaient à renforcer le réseau du poste les Ligodières, en posant un nouveau transformateur et en créant 200 mètres de réseau basse tension enterré.

Ces travaux ont été entièrement financés par le SEDI.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT VOIRIE

Réfection de chaussée chemin des Ligodières.



Des travaux de réfection de chaussée ont eu lieu chemin des Ligodières, 750 mètres de voirie ont reçu un nouveau revêtement.

Ce chemin étant limitrophe avec la commune de La Côte Sainte André, les travaux ont été financés par les deux communes.

LES ANCIENS BUREAUX DE L'ÉCOLE

En raison des renouvellements successifs des bureaux de l'école (le matériel de classe étant à la charge de la commune), nous avons dû nous séparer d'une cinquantaine d'anciens pupitres obsolètes (table avec casier en dessous accolée à une chaise). Nous avons fait le choix de donner ce mobilier à une association caritative, en lien avec les Orphelins Apprentis d'Auteuil. Ces bureaux ne pouvant plus servir dans nos écoles car aujourd'hui inadaptés à l'agencement des classes, nous nous sommes orientés vers une association nouvellement créée. Il s'agit de l'Association pour la Scolarisation des Enfants de l'Afrique de l'Ouest (ASEAO) dont l'action est principalement ciblée vers le Centre Michel Magone à Porto Novo, seconde grande métropole du Bénin. Ce centre, dirigé par le Père Juan José Gomez, œuvre pour une scolarisation des enfants de la rue. Un autre centre est en création dans la capitale, Cotonou. Nous vous tiendrons informés par le biais d'un prochain bulletin, de la bonne arrivée de ce mobilier. Si vous souhaitez d'avantage d'informations sur cette association vous pouvez la contacter à l'adresse mail suivante : aseao26@orange.fr





LES PONTS

Pont du Rival



L'entreprise GMTP de Pommier de Beaurepaire a atténué les rempants du dos d'âne situé sur le pont du Rival en limite de La Côte Saint André.

Ces travaux ont été réalisés et financés par les deux communes.



ELAGAGES DES ARBRES

L'élagage des arbres du village s'effectue environ tous les six ans, cette année les arbres, place du village, place de la salle des fêtes, place de l'église et cour de la mairie, ont été taillés.

Après mise en concurrence, la mission a été confiée à l'entreprise locale de Victor Jacomelli.



La municipalité

| | | |
|---|--------------------------------|---------------------------------|
| POMPIERS | | 18 ou 112 |
| GENDARMERIE | | 17 |
| SAMU | | 15 |
| MAIRIE DE SARDIEU | Tél. | 04 74 20 24 69 |
| | Fax | 04 74 20 34 81 |
| | E-Mail | mairie.sardieu@wanadoo.fr |
| CCAS SARDIEU | | 04 74 20 24 69 |
| BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE | bibliotheque.sardieu@orange.fr | 04 74 20 35 72 |
| ECOLE PRIMAIRE | | 04 74 20 48 14 |
| CANTINE & GARDERIE MUNICIPALE | | 04 74 20 38 92 |
| TAXI SARDIEU | | 06 71 30 31 01 |
| ADMR Mme TIGNEL Jeannine | Tel. Bureau | 04 74 54 29 45 |
| | Fax domicile (heures repas) | 04 74 20 62 41 |
| | Portable | 06 70 36 44 25 |
| COMMUNAUTE de COMMUNES de Bièvre Isère ZAC Grenoble Air Parc 38590 Saint Etienne de Saint Geoirs | | 04 76 93 51 46 |
| AQUALIB Piscine 70 avenue Général de GAULLE 38260 La Côte St André | | 04 74 20 98 88 |
| | | aqualib@cc-bievre-liers.fr |
| DECHETERIE Charpillates 38260 La Côte-Saint-André | | 04 74 20 33 03 |
| DECHETERIE du Liers 38260 Nantoin | | 04 74 54 13 73 |
| SERVICE ENVIRONNEMENT EAU ASSAINISSEMENT | | Tél. 04 74 20 86 78 |
| | | Dépannage 04 74 20 04 78 |
| OFFICE DE TOURISME DE BIEVRE ISERE Place H.Berlioz 38260 La Côte St André | | 04 74 20 61 43 |
| BUREAU SNCF à l'office de Tourisme Place H.Berlioz 38260 La Côte St André | | 04 74 20 56 25 |
| | | www.voyages-sncf.com |
| SICTOM de la BIEVRE Site de Penol | | 04 74 53 82 30 |
| ERDF | | Accueil Tél. : 09 69 32 18 53 |
| | | Dépannage ERDF : 09 72 67 50 38 |
| PERMANENCES ADMINISTRATIVES | | |
| Maison des SERVICES PUBLICS 24 avenue Jongkind 38260 La Côte St André | | 04 74 20 31 57 |
| | | www.cc-bievre-liers.fr |
| POLE EMPLOI (ANPE ASSEDIC) Espace des Alpes 24 avenue Jongkind 38260 La Côte St André | | 3949 |
| | | www.pole-emploi.fr |
| CAF Caisse d'Allocations Familiales | | 0810 25 38 80 www.caf.fr |



GUIDE PRATIQUE

| | |
|--|--------------------------------------|
| Maison Départementale des Personnes Handicapées | 04 38 12 48 48 |
| COTOREP 4, Rue Doyen-Weil 38000 GRENOBLE | 04 38 12 48 48 |
| MISSION LOCALE RURALE de la BIEVRE | 04 74 79 18 18 |
| URSSAF 1, Rue des Alliés 38046 GRENOBLE | 3957 www.rhonealpes.urssaf.fr |
| ADMINISTRATIONS | |
| CONSEIL GENERAL Territoire de BIEVRE VALLOIRE Rue de la Guillotière 38270 BEAUREPAIRE | 04 37 02 24 80 www.isere.fr |
| DDT 38 Direction Départementale du Territoire 28, Av Mal Foch 38260 La Côte Saint André | 04 74 20 59 70 04 74 20 36 42 |
| GENDARMERIE Chemin du Pré de la Chère La Côte St André | 17 ou 04 74 20 30 17 |
| CENTRE DES IMPOTS 3 Bd de Lattre de Tassigny | 04 74 20 20 88 www.impots.gouv.fr |
| TRESORERIE 3, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André | 04 74 20 47 55 |
| LA POSTE 13, Rue de La République 38260 La Côte St André | 3631 |
| Panne sur RESEAU TELEPHONIQUE | 1013 |
| ASSOCIATIONS SOLIDARITE | |
| ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE EN BIEVRE ISERE (Le CCAS de Sardieu est adhérent à cette association). | 04 74 20 01 05 |
| RESTOS DU COEUR 38260 PENOL | 04 74 20 92 24 |
| SECOURS CATHOLIQUE 10, Place de la Halle 38260 La Côte St André | 04 74 85 45 84 |
| SECOURS POPULAIRE 27, rue commandant Juilhiet 38260 La Côte St André | 04 74 20 61 44 |
| ACCUEIL SANS ABRI | 115 |
| ALMA ISERE Maltraitance des personnes âgées | 04 76 84 06 05 |
| INSTITUT NATIONAL DU CANCER | 0810 810 821 |
| INFO SERVICE DROGUE / ALCOOL | 0800 231 313 |
| ECOUTE AMITIE | 04 76 84 50 58 |
| ESPACE ECOUTE JEUNES Ecoute, information et orientation des jeunes | 04 76 23 63 93 |
| ECOUTE DEUIL Ecoute des personnes endeuillées | 04 76 03 13 11 |
| SIDA INFO SERVICE | 04 76 87 60 68 |
| SOS Amitié | 04 76 87 22 22 |
| ALLO Enfance Maltraitée | 119 |

ANIMATIONS 2015



JANVIER

Samedi 03 : Vœux du Maire – 18 h – Salle Polyvalente

Dimanche 18 : Blés D'Or – Assemblée Générale + Repas – 12 h – Salle Polyvalente

FEVRIER

Samedi 7 : Amicale Boules – 16 Quadrettes par poule 3 et 4 + 1 national – 8 h – Salle Multisports à La Côte Saint André

Vendredi 27 : ACCA – Repas – 19 h 30 – Salle Polyvalente

MARS

Samedi 07 : Blés d'Or – Concours de Belote – 14 h – Salle Polyvalente

Dimanche 15 : Eveil/Twirling – Matinée Boudin et Tripes – 10 h – Salle Polyvalente

Jeudi 19 : UMAC – Dépôt de Gerbe – 18 h 30 – Monument Aux Morts

AVRIL

Samedi 11 : Sou des Ecoles – Loto – 18 h – Salle Polyvalente

Dimanche 19 : CCAS – Repas Des Aînés – 12 h – Salle Polyvalente

Dimanche 26 : UMAC – Dépôt de Gerbe « Déportés » – 11 h – Monument Aux Morts

Dimanche 26: Amicale Boules – éliminatoire simple 3 et 4 – 8 h – Zone de Loisirs

MAI

Vendredi 01 : Eveil/Twirling – Concert de Musique + Apéritif – 10 h – Salle Polyvalente

Samedi 02 : Amicale Boules – 8 h : Qualificatif jeunes simple filles 15 ans / 18 ans et Garçon 15 ans / 18 ans – Zone de Loisirs et Salle des Fêtes

Dimanche 03 : Amicale Boules – 8 h : 32 Simples 4ème Division Challenge Nicoud
9 h : 32 Simples 3ème et 4ème Division Challenge Louis Berthon 13 h 30 : 16 Doubles Challenge de la Municipalité – Zone de Loisirs

Vendredi 08 : UMAC – Dépôt de Gerbe – 9 h 30 – Monument Aux Morts

Dimanche 10 : Comité d'Animation de SARDIEU (CAS) – Foire Artisanale – 8 h – Village et salle Polyvalente – Repas à 12 h

Dimanche 17 : Union Paroissiale – Matinée Vente de Gâteaux à 10 h + Apéritif – Salle Polyvalente

Dimanche 31 : ACCA – Assemblée Générale – 10 h – Salle Polyvalente



ANIMATIONS 2015

JUIN

Vendredi 12 : Ecole – Fête de l'Ecole – 18 h – Ecole

Jeudi 18 : UMAC – Dépôt de Gerbe « Appel Général de Gaulle » - 18 h 30 – Monument Aux Morts

Samedi 20 : Association Gymnastique – Fête de la Musique – 19 h – Salle Polyvalente

Vendredi 26 : Twirling – Gala – 20 h – Salle Multisports à la Côte Saint André

Samedi 27 : Eveil/Twirling – Concours de Pétanque – 14 h – Zone de Loisirs

Dimanche 28 : Comité d'Animation de SARDIEU (CAS) – Vide Grenier – 8 h - Village

JUILLET

Samedi 04 : Amicale Boules – Challenge SEGUIN 16 doublettes 3 et 4 + 1 national – 13 h 30 – Zone de Loisirs

Dimanche 26 : Union Paroissiale – Eglise – Fête de la St Madeleine Messe ou Assemblée + Apéritif offert

AOÛT

Samedi 01 : Blés d'Or – Concours de Pétanque – 14 h – zone de loisirs

Dimanche 09 : Amicale Boules – Concours sociétaire Mixte « Challenge du Souvenir Jury Michel » à 9 h + Repas (midi et soir) – Zone de Loisirs + Salle Polyvalente, en cas de pluie à la Salle Multisports de La Côte Saint André

Vendredi 28, Samedi 29 et Dimanche 30 : ACCA – Tir aux Pigeons

OCTOBRE

Dimanche 11 : Blés d'Or – Portes Ouvertes – 10 h – Salle Polyvalente

Samedi 17 : UMAC – Assemblée Générale – 17 h – Salle Multi accueil

Dimanche 25 : Eveil/Twirling – Matinée Boudin – 10 h – Salle Polyvalente

NOVEMBRE

Mercredi 11 : UMAC – Cérémonie Monument aux Morts et Cimetière avec la participation de l'Eveil et des Enfants de l'Ecole, suivi d'un apéritif à la salle polyvalente – 9 h 30

Dimanche 15 : Sou des Ecoles – Moules Frites – 11 h - Salle Polyvalente

Dimanche 29 : ACCA – Matinée Boudin – 9 h – Salle Polyvalente

DECEMBRE

Vendredi 04 : CCAS/CAS – Téléthon : retraite au flambeau et soupe à l'oignon – 18 h 30 – Salle Polyvalente

Samedi 05 : CCAS/CAS – Téléthon : paëlla + lâcher de ballons – 10 h – Salle Polyvalente

COMITE D'ANIMATION



Le Comité d'Animation de Sardieu organise 2 manifestations principales sur le village depuis plusieurs années maintenant.

FOIRE DE PRINTEMPS

Le deuxième dimanche de mai, l'équipe du C.A.S. se mobilise pendant plusieurs jours pour organiser cette foire. Des bénévoles volontaires aident au montage de chapiteaux qui abritent les exposants ainsi que la buvette et le point restauration. La nouveauté cette année, le C.A.S. proposait des diots (préparés par Arnaud Fréchat) et frites plutôt qu'un repas complet. Grand succès pour cette nouvelle formule qui sera réitérée en 2015. Les gaufres, dont la recette reste inchangée depuis le début de la foire, régaleront les gourmands.

Côté animations, les tours de calèche avec Sébastien sont toujours très sollicités ainsi que le château gonflable et les tours de poney.

Les exposants répondent toujours présents pour participer à cette foire où règne la convivialité.

Rendez-vous le **dimanche 10 mai 2015.**



TELETHON



Cette année, le Téléthon a eu lieu vendredi 5 et samedi 6 décembre.

Les bénévoles et associations se mobilisent pour proposer des animations variées pour cette cause qui touche et concerne beaucoup de personnes.

L'ACCA avait récolté lors de la matinée terroir du 30 novembre, la somme de 200€. Merci à Adeline qui s'est énormément investie pour cette tombola dotée d'un lot confectionné par l'ACCA.

Vendredi soir, après le défilé de flambeaux qui ravit petits et grands, nous nous sommes rassemblés à la salle des fêtes pour déguster la soupe de courges préparée par l'Eveil et revigorés avec le vin chaud savoureux élaboré par l'UMAC. Les enfants ont pu profiter du chocolat chaud et de hot dogs pour se restaurer.



Samedi matin, la journée commence de très bonne heure avec la cuisson de la paëlla, la chaleur des flammes réchauffant le cœur des volontaires matinaux. Les enfants de l'école ont participé au circuit vélos et trottinettes à partir de 9h45, encadrés par l'équipe enseignante de l'école puis ont délaissé les roues pour se diriger vers la balade à poney installée par le Poney Club de Sardieu.

Se succèdent ensuite la vente des parts de paëlla, le lâcher de ballons, les ventes de pâtisseries et cette année, le cours de Zumba. Christine nous a entraîné à la découverte de cette danse dynamique et énergique, qui fait du bien au physique et au moral, la convivialité primant auprès de tous les participants. La matinée se termine autour de la buvette, dans une bonne ambiance et tous satisfaits d'avoir réussi dans cette aventure humaine.



Les dons pour le Téléthon s'élève cette année à 1208 euros. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées et ont participé à ce week-end pour la bonne cause.



Rendez-vous le vendredi 4 et samedi 5 décembre 2015.



COMITE D'ANIMATION

CENTRE DE LOISIRS agréé.

Il dépend du ministère de la jeunesse et des sports.

Le centre de loisirs de Sardieu accueille des enfants de 4 à 11 ans, de 14h à 18h pendant les vacances scolaires d'hiver, de Pâques et de juillet.

L'équipe d'animation propose des activités variées basées sur un thème différent chaque semaine (cuisine, bricolage, grands jeux, sorties...). Les animations permettent aux enfants de manière ludique et pédagogique, selon un rythme adapté, des activités enrichissantes dans une ambiance agréable et conviviale mais néanmoins sécurisée.

Cette année, le centre de loisirs a enregistré 104 inscriptions

sur les 3 périodes.

Trois grands temps forts en 2014 :

Sortie à la Ferme de Belledonne

Sortie à Krapahutte

Départ en début d'après-midi des 32 enfants inscrits au Centre de Loisirs de Sardieu encadrés par 6 accompagnateurs.

Arrivés à Bourgoin-Jallieu sous la pluie vers 14h30, les enfants sont installés dans un salon réservé spécialement pour le Centre. Après l'écoute attentive des consignes pour accéder aux jeux en libre accès sur 1200 m² couverts, en toute sécurité, les enfants ont pu s'amuser en toute liberté. L'après-midi est passée beaucoup trop vite pour tous !

Planétarium présenté par un intervenant extérieur.

Merci à Sonia et Murielle qui se creusent les méninges pour offrir à nos enfants des activités variées et ludiques, soutenues par Laurie, Marine, Virginie, Cendrine et Lucile.

Le **dimanche 28 juin 2014**, notez sur vos agendas le nouveau rendez-vous du Comité d'Animation de Sardieu :

un vide-grenier dès 8 h, restauration et buvette.



L'équipe du C.A.S.



Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale apporte une aide, dans le domaine social, aux familles de Sardieu. Cela prend plusieurs formes :

Une aide financière aux vacances des enfants

Une aide financière, en fonction du quotient familial, pour les vacances des enfants. Que ce soit en centre aéré, en camp ou en colonie de vacances (renseignements en mairie).

Le repas des Aînés

C'est un des temps forts de la vie du village. 55 personnes de plus de 70 ans ont participé à un repas servi par les membres du CCAS ainsi que certains membres du Conseil Municipal dans la salle polyvalente. Repas suivi d'une animation appréciée de tous.

En 2015, ce repas aura lieu le dimanche 19 avril.



Le colis de Noël

53 colis ont été distribués le samedi précédent Noël, aux personnes qui n'ont pas pu participer au repas d'avril.

Plus que le contenu du colis et sa présentation, c'est la visite de membres du CCAS qui est souvent très appréciée. Car elle rompt parfois un isolement au cœur de l'hiver.

Ce n'est pas seulement l'apport d'un colis mais c'est aussi un temps d'échange.





L'aide ponctuelle à des familles en difficultés passagères

Aide pour trouver le bon interlocuteur, dans le bon service en fonction du problème rencontré, mais aussi l'aide alimentaire.

Depuis septembre 2009, les CCAS des communes de Bièvre Isère Communauté, se sont fédérés pour la gestion de l'aide alimentaire sous l'égide de la Banque Alimentaire de l'Isère.

Une conseillère en économie sociale et familiale est secondée par des bénévoles pour analyser les besoins, établir les dossiers et permettre l'accès aux bénéficiaires aux centres de distribution de Gillonnay, Bressieux, Bossieu.

Pour toutes informations, s'adresser en mairie. La plus grande discrétion est assurée.

Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère

33, place de l'église, 38870 Saint Siméon de Bressieux. Tel : 04 74 20 01 05

Permanences sur rendez-vous : Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Organisations d'aides alimentaires :

Les **Restos du Cœur de l'Isère à Penol** : 04 74 20 92 24

Le **Secours Populaire à La Côte Saint André** : 04 74 20 61 44

Le **Secours Catholique à La Côte Saint André** : 04 74 85 45 84



Centre Communal d'Action Sociale

Président : ROUX Raymond, Maire de Sardieu.

Membres élus au sein du Conseil Municipal : GUILLON Gérard, PERROUD Aline, VEYRON Philippe, MICAUD Isabelle, BERRUYER Valérie, BARATIER-BUISSON Séverine, REY Agnès.

Membres nommés par le Maire : TIGNEL Jeannine, GUILLON Colette, BARATIER-BUISSON André, LECIGNE Elodie, BERTHON Denis, LAMY Thierry, OGIER Stéphanie.



Toutes ces actions ne peuvent se faire sans l'aide du C.A.S. (Comité d'Animation de Sardieu) qui verse le bénéfice de ses activités, dont la foire de printemps, au C.C.A.S.

En 2014, l'équipe de la bibliothèque continue de se former au fil des permanences sur le système informatique « ORPHEE » afin de servir au mieux le lecteur.

Ce logiciel permet une gestion du fonds des bibliothèques du réseau pour l'échange de documents entre celles-ci. Une navette régulière est mise en place à cet effet au départ de la Médiathèque de la Côte Saint André.

Raphaëlle, bibliothécaire de réseau nous apporte ses conseils pour utiliser au mieux Orphée - inscriptions, réservations, traitement des échanges entre bibliothèques...



Apprendre et comprendre ces différentes manipulations au coup par coup demande du temps. Toute l'équipe fait le maximum pour répondre au mieux à l'attente du lecteur.

Notre équipe a été modifiée quelque peu.

Catherine, bénévole au sein de cette bibliothèque depuis l'ouverture, en avait pris la responsabilité depuis 5 ans.

Cette année, elle a désiré se libérer de cette charge. Nous la remercions pour son investissement tout au long de ces années. Catherine fait toujours partie de l'équipe de bénévoles dont la tâche est de réparer les livres abîmés.

A l'issue d'une réunion avec Monsieur le Maire et la Commission Bibliothèque, en avril 2014, Claudine a accepté de reprendre le poste de Catherine, aidée par l'équipe en place. Aujourd'hui l'équipe se compose de : Camille, Catherine, Claudine, Béatrice, Nathalie, Georges, Frédérique, Rémi, Monique et Isabelle. Frédérique - aidée de Nadine, Eliane, Magali et Cathy - s'occupe principalement de l'accueil des classes.

Les permanences sont assurées par neuf d'entre nous, plus ou moins occasionnellement selon les disponibilités de chacun.

Nous nous réunissons trimestriellement pour faire le point, échanger nos impressions, mettre en place un planning des travaux à effectuer. A la suite des achats, il faut également nous retrouver pour enregistrer les livres dans la base, les étiqueter, les couvrir, tout ceci dans la bonne humeur et nous terminons la soirée en partageant boissons et friandises.

Grâce à la somme annuelle de la Mairie, notre fonds s'est étoffé des achats du mois de juin et de nouveaux achats sont en cours. Des échanges avec la BDI ont eu lieu en mars et septembre permettant un choix de livres plus nombreux.

Un deuxième poste informatique est désormais installé pour que le lecteur puisse lui-même faire des recherches sur le fonds Orphée, qu'elles soient précises ou non, grâce au tri par titre, auteur, éditeur, genre/thème. La réponse indiquera dans quelles bibliothèques il est présent et s'il est en rayon ou sorti.





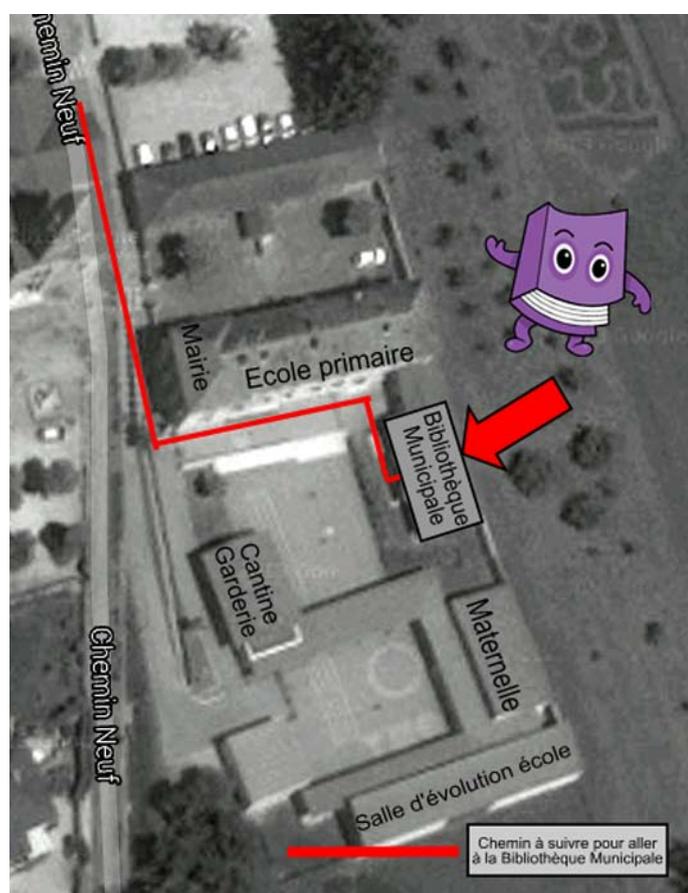
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

S'il n'est pas dans notre fonds, nous ferons une demande à la bibliothèque concernée et nous sera apporté grâce à la navette, qui permet également au lecteur de prendre ou déposer des documents dans une autre bibliothèque, sa carte étant valable sur tout le réseau (1 seule carte pour toutes les bibliothèques).

Avec la création de Bièvre-Isère Communauté, les cartes délivrées sous l'appellation « Bièvre-Liers » sont à rendre en échange de nouvelles cartes.

Horaires : MERCREDI de 14h à 18h et SAMEDI de 10h à 12h

L'inscription est de 10 euros par famille, gratuit jusqu'à 25 ans : accès aux documents de la Bibliothèque Municipale de Sardieu, aux Bibliothèques du réseau ainsi qu'aux Médiathèques de La Côte St André et St Siméon de Bressieux.



Si vous avez du temps libre et que vous souhaitez intégrer l'équipe des bénévoles de la Bibliothèque Municipale, vous serez les bienvenus pour participer aux diverses activités. Accueil des lecteurs, achats de livres, accueil des enfants...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

bibliotheque.sardieu@orange.fr

04 74 20 35 72

Claudine DEBRET

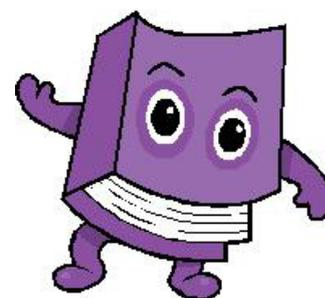
Responsable de la bibliothèque municipale de Sardieu



Les bénévoles avec Catherine CHOLLIER



Les bénévoles avec Claudine DEBRET



ÉCOLE DE SARDIEU



L'école de Sardieu accueille tous les enfants à partir de 3 ans.

Cette année 2014/2015, l'école compte 6 classes pour 151 élèves inscrits.



Répartition des classes

Classe de PS/MS (27 élèves: 15 PS, 12 MS): Béatrice VEYRON assistée de Laurie BOTELLA et Marine BOURG

Classe de MS/GS (30 élèves: 6 MS, 24 GS): Virginie BLANCHON assistée de Murielle GELAS

Classe de GS/CP (21 élèves: 8 GS et 13 CP): Isabelle CARRA assistée de Monique BERTHON

Classe de CE1/CE2 (24 élèves: 14 CE1 et 10 CE2): Valérie MERCY et Sandra LIONNET, le jeudi

Classe de CE2/CM1 (25 élèves: 17 CE2 et 8 CM1): Béatrice GROSJEAN-MOUNIER et Sandra LIONNET, le vendredi

Classe de CM1/CM2 (24 élèves: 7 CM1 et 17 CM2): Fabrice GAMBETTI et Sandra LIONNET, le mardi

Horaires de l'école (Ouverture des portes à 8 h 20 et 13 h 20)

De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

De 8 h 30 à 11 h 30, mercredi.

Vacances scolaires

Toussaint : du vendredi 17 octobre après la classe au lundi 3 novembre 2014 à 8 h 30.

Noël : du vendredi 19 décembre 2014 après la classe au lundi 5 janvier 2015 à 8 h 30.

Hiver : du vendredi 6 février après la classe au lundi 23 février 2015 à 8 h 30.

Pont de l'Ascension (Académie de Grenoble) :

Attention : les cours du vendredi 15 mai 2015 seront reportés le mercredi 29 avril après-midi et le mercredi 6 mai 2015 après-midi.

Printemps : du vendredi 10 avril après la classe au lundi 27 avril 2015 à 8 h 30.

Été : à partir du vendredi 3 juillet 2015 après la classe.

Notre école a beaucoup de projets pour cette année

Elle participera au Courseton de Sillans en novembre, au Téléthon en décembre, aux jeux athlétiques des écoliers de Bièvre-Isère en juin.

Elle se rend à la bibliothèque municipale environ deux fois par mois pour emprunter des livres.





ÉCOLE DE SARDIEU

Elle se fait prêter du matériel de gymnastique en novembre-décembre et du matériel d'athlétisme en mars-avril.

Les GS, CP, CE1, CM1 et CM2 se rendront à la piscine Aqualib de La Côte St André de décembre à mars pour 10 séances.

Les CE2, CM1 et CM2 effectueront un cycle golf à Faramans de 5 demi-journées en mars-avril.



Les GS-CP et CE1-CE2 se rendront au Musée de Grenoble et au centre de tri de Penol en janvier.

Les GS-CP et CE1-CE2 poursuivront leur projet «En chemin sur les Espaces Naturels Sensibles» avec des sorties dans la forêt de Chambaran en octobre et en mars, sur les coteaux de Saint Roch en mai.

Les CE2-CM1 et CM1-CM2 se rendront à St Antoine l'Abbaye (thème du Moyen-Age) en janvier, à l'Aven d'Orgnac (la préhistoire) et à Aoste (l'antiquité) en mars, dans le cadre de leur projet «Histoire».

Il est même prévu des sorties vélo pour les plus grands en fin d'année.

Nos articles et le calendrier scolaire sont consultables sur le site internet de l'école.

Site webecole/sardieu : <http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/bv/spip.php?rubrique174>

E-mail : ce.0381237n@ac-grenoble.fr Téléphone de l'école : 04 74 20 48 14



L'équipe enseignante



CANTINE. Les repas sont préparés et livrés par la SARL GUILLAUD Traiteur. Durant l'année scolaire 2013-2014, la cantine a servi 6243 repas soit 210 de plus que l'année précédente. Les menus sont élaborés par une diététicienne selon les règles essentielles de l'équilibre alimentaire.

Le prix du repas est de 4 €. Des repas sans porc, sans viande, sans poisson, sans lait sont aussi disponibles sur demande, ainsi que le repas sans gluten à 6 €.

Cette année, la cantine a changé le matériel de réfrigération (frigo et congélateur) permettant ainsi une plus grande capacité de stockage des repas. Une réflexion est en cours pour instaurer un second service à la cantine, la demande étant toujours plus forte, pour permettre de recevoir un maximum d'enfants afin de satisfaire un plus grand nombre de familles.

GARDERIE.

La fréquentation de la garderie est en augmentation pour 2014, les horaires de la garderie sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

- De 7 h 30 à 8 h 20
- De 15 h 45 à 18 h
- De 11 h 30 à 12 h
- De 13 h à 13 h 20

Mercredi : - De 7 h 30 à 8 h 20 - De 11 h 30 à 12 h 30



La garderie s'adapte au mieux pour accueillir les enfants et est dorénavant **ouverte le mercredi jusqu'à 12h30**. Environ une vingtaine d'enfants sont accueillis le matin et une trentaine le soir. **L'équipe qui encadre la garderie propose différentes activités et jeux qui sont appréciés des enfants.**

TARIFICATION.

Les tickets de cantine et de garderie se vendent par carnets de 10 ou de 4 tickets et non à l'unité.

| | |
|---------------|---|
| CARNET ROUGE | 40 € les 10 repas |
| CARNET BLANC | 16 € les 4 repas |
| CARNET ROSE | 24 € les 4 repas sans gluten |
| CARNET BLEU | 10 € les 10 garderies matin ou soir ou mercredi 11h30 |
| CARNET JAUNE | 4 € les 4 garderies matin ou soir ou mercredi 11h30 |
| CARNET VERT | 5 € les 10 garderies du déjeuner |
| CARNET ORANGE | 2 € les 4 garderies du déjeuner |



Les inscriptions et l'achat de tickets se font le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi uniquement le matin de 8 h à 8 h 45 à la cantine, par la responsable. Pour toutes informations ou autres réclamations, nous vous demandons de vous mettre en contact avec la Mairie, les employés ne sont nullement responsables du règlement intérieur. L'inscription d'un enfant à la cantine ou à la garderie municipale est soumise au remplissage d'une fiche de liaison ainsi que l'acceptation du règlement général. Aucune inscription ne peut être acceptée sans le retour de la fiche de liaison et du coupon du règlement dûment rempli et signé. Les inscriptions se font par le biais de tickets ou par le remplissage d'un planning au mois pour les deux parents qui travaillent.

Raymond ROUX Maire de Sardieu



LISTE DES ASSOCIATIONS

| DENOMINATION ACTIVITE | PRESIDENT ou RESPONSABLE | TELEPHONE |
|-------------------------------|---|------------------|
| ACCA CHASSE | M. PERROUD Jean-Pierre 111 Chemin de la Combe 38260 SARDIEU | 06 71 06 34 87 |
| A.D.M.R. BIEVRE-BURETTES | Mme TIGNEL Jeannine 184, Chemin Neuf 38260 SARDIEU | 04 74 20 62 41 |
| AMICALE BOULES | M. GUILLAUD Hervé 100, Route de Châtenay 38260 SARDIEU | 04 74 20 60 72 |
| A.S. GYMNASTIQUE | Mme PIBOU Maud 52, Rue de la Perroche 38260 SARDIEU | 04 74 20 50 68 |
| Comité d'Animation de Sardieu | Mme OGIER Stéphanie 887, rue de la Perroche 38260 SARDIEU | 04 74 20 65 58 |
| LES BLES D'OR | M. BOUVIER-RAMBAUD Jean-Claude 203, Route de la Côte St André 38260 SARDIEU | 04 74 20 54 50 |
| L'EVEIL MUSIQUE | M. BOUVIER Eric 57, Chemin de l'Ardelier 38260 SARDIEU | 04 74 20 61 19 |
| | et M. VIAL Franck | 04 76 65 15 68 |
| SOU DES ECOLES | Mme PESAVENTO Sindy 101 Lot. le Clos des Vignes 38260 SARDIEU | 04 74 20 91 21 |
| TWIRLING-SPORT | Mme BUENERD Yvette 850, Chemin des Croix 38260 LE MOTTIER | 04 74 58 42 30 |
| U.M.A.C. | M. LAMY Yves 19, lotissement des Ligodières 38260 SARDIEU | 04 74 20 31 34 |
| UNION PAROISSIALE | M. BRENIER Robert 103, Vie de St Siméon 38260 SARDIEU | 04 74 20 53 12 |

Structures municipales

| | | |
|--|---|----------------|
| BIBLIOTHEQUE Structure municipale | Mme DEBRET Claudine 126 Lot. le Clos des Vignes 38260 SARDIEU | 04 74 57 62 28 |
| CANTINE & GARDERIE Structure municipale | M. ROUX Raymond, Mairie 38260 SARDIEU | 04 74 20 24 69 |



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

PAS DE BAISSÉ D'EFFECTIF

Les chasseurs de Sardieu avaient, il y a 2 ans, souhaité intégrer de nouveaux chasseurs venus d'autres villages, qui avaient tous en commun une fibre associative forte à mettre au service de l'association. Cette ouverture réussie a permis de, non seulement maintenir l'effectif, mais a également apporté un soutien important aux membres actifs de l'ACCA pour l'organisation des manifestations. En plus de cela, d'anciens sociétaires ont réintégré les rangs, ce qui porte le nombre de sociétaires à 52 pour la saison 2014/2015. Tout va donc très bien à l'ACCA.

EN AOUT LE TIR AUX PIGEONS

On l'avait déjà bien compris l'année dernière, le « tir aux pigeons » de Sardieu faisait parti des grands rendez-vous pour les amateurs de cette discipline. Mais alors que dire de l'édition 2014 ?



« EXTRAORDINAIRE »

Grâce à 3 jours de beau temps (pas courant cet été), à une organisation optimisée par le travail de la nouvelle « commission animation » animée par Franck VIAL, au travail de représentation important effectué tout au long de l'année par les dirigeants et à l'implication de toutes et de tous les sociétaires, c'est pratiquement 500 planches (parties jouées) qui ont été réalisées (310 planches en 2013), ce qui propulse le « tir aux pigeons » de Sardieu dans le top 3 des manifestations du même type dans l'Isère.

« ET NOVATEUR »

Toujours soucieux de faire découvrir à tous cette discipline olympique et notamment aux plus jeunes, une première a vu le jour à Sardieu. Des « planches spéciales moins de 12 ans » et également des « planches découvertes » pour les novices de moins de 15 ans ont été mises en place. Ces dernières, encadrées par un membre de l'équipe de France de « ball trap », ont permis aux nombreux spectateurs présents d'apprécier les talents de ces champions en herbe.





A.C.C.A. CHASSE

Mais les nouveautés ne se sont pas arrêtées là, puisque des « **planches spéciales féminines** » ont également été organisées.

Les organisateurs ont été plébiscités pour renouveler l'opération l'année prochaine.

VOUS SOUHAITEZ PARLER ECOLOGIE

Conscients des nouveaux enjeux environnementaux comme du regard souvent critique que l'on portait sur eux, les chasseurs de Sardieu souhaitent par l'intermédiaire du bulletin municipal, vous faire part des actions entreprises cette année.

PRESERVATION D'UNE ZONE BOISEE

Pour éviter qu'une parcelle boisée de 7000 m², actuellement zone refuge pour la petite faune sauvage, et située à proximité du village ne devienne une nouvelle zone de culture céréalière, l'ACCA s'est portée acquéreur de cette parcelle. Cet achat sera subventionné à 70% par la FEDERATION DES CHASSEURS DE L'ISERE.



REIMPLANTATION DE HAIE

Grâce à l'accord de Mr BOUVIER RAMBAUD et de Mr REY, l'ACCA va réimplanter plus de 150 m de haie dans « le Bessey ». Cet aménagement permettra, à terme, de freiner les passages d'eau, de couper en partie les effets du vent sur la neige poudreuse (création de congères) et également de recréer une zone refuge pour les petits oiseaux sédentaires de type mésanges, chardonnerets, bergeronnettes, moineaux, etc.

Ces espèces qui, même si elles ne sont pas chassées, font partie de notre écosystème et méritent toute l'attention des chasseurs qui, conscients du difficile équilibre de la nature, mettront tout en œuvre dans les années à venir pour multiplier ce type d'action capital pour tous.



PIEGE A NITRATE

Des semences ont été fournies par l'ACCA à certains agriculteurs afin de pouvoir ressemer 5 hectares de terrain ayant déjà été récoltés en août, et cela dans le but de tout d'abord piéger « les nitrates » et ensuite favoriser la nidification durant l'hiver de nombreuses espèces animales.

Cette opération, si les résultats sont positifs, sera amplifiée la saison prochaine en partenariat avec un plus grand nombre d'agriculteurs du village.

L'ACCA de Sardieu de part ses nombreuses actions de préservation des espaces naturels est, aujourd'hui, devenue un acteur incontournable du développement durable de notre village.

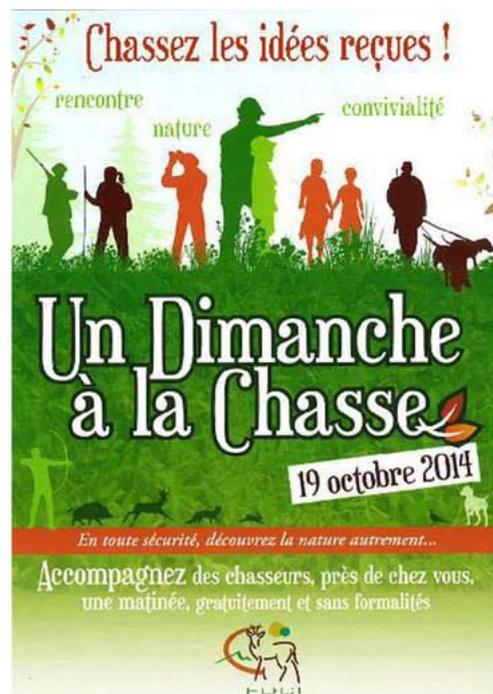
UN DIMANCHE A LA CHASSE

La Fédération nationale des chasseurs a engagé, le 19 octobre 2014, une opération de découverte à destination du grand public, nommée « un dimanche à la chasse ». Cette action s'est déroulée dans 45 départements, dont l'Isère. Le principe est simple : inviter des non-chasseurs à participer à une partie de chasse en toute sécurité, près de chez eux, sans formalités et sans frais. Les participants ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitent et découvrir autrement le territoire les environnant. Basée sur la rencontre et la convivialité, cette démarche visait à renforcer les liens entre les différents utilisateurs des milieux naturels et à témoigner de l'exercice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique, bien loin des clichés que certains y attachent.

Le conseil d'administration de l'ACCA de Sardieu, convaincu de l'importance de ces échanges, s'était porté volontaire dès les premiers travaux d'organisation avec la fédération des chasseurs de l'Isère. Lors de cette journée, après un « petit déjeuner de bienvenue », les invités, encadrés par des chasseurs confirmés et motivés, ont pu découvrir les différents types de chasse dans les différents secteurs du village. Dans « Le Bessey » certains ont pu vivre « une menée de Bigles endiablée » en quête d'un lièvre gité dans une pièce de maïs et dans le même temps d'autres s'émerveillaient devant « l'arrêt » d'un Setter sur une perdrix rouge cachée sous un pied de vigne. Après cela, tous sont rentrés vers 12 heures pour partager ensemble un repas simple et convivial, où les chasseurs participants ont su, grâce à leurs connaissances de la nature et de la faune, répondre aux dernières questions des invités.

Cette journée a répondu à toutes les attentes des uns et des autres et l'ACCA s'est donc déjà portée volontaire pour la prochaine édition.

Alors tous à vos agendas, rendez vous en octobre 2015.



Un dimanche à la chasse



Suite à la matinée terroirs, l'A.C.C.A. a donné un chèque à la présidente du C.A.S. lors du Téléthon 2014



A.D.M.R. BIÈVRE-BURETTES

L' A.D.M.R. est le premier opérateur français associatif au service des personnes de la naissance à la fin de vie.

Par conviction et engagement depuis plus de 65 ans, le quotidien de nos clients est notre métier.

Un personnel recruté pour ses compétences, ses qualités relationnelles intervient chez vous selon vos besoins et vos souhaits avec un contrôle continu des prestations et de votre satisfaction dans plusieurs domaines de services.



DOMICILE

Ménage, repassage, jeux, promenade, écoute.

FAMILLE

Garde d'enfants à domicile,
Soutien moral en cas d'aléas de la vie,
Action socio-éducative avec les T.I.S.F.
Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale.

AUTONOMIE

Pour mieux vivre chez soi plus autonome, l'A.D.M.R. accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie, en situation de handicap ou âgées, au retour d'une hospitalisation.

En procurant ces services à nos clients, nous créons des métiers et des emplois, c'est notre engagement citoyen.

L'association de BIEVRE BURETTES emploie :

1 T.I.S.F.

27 aides à domicile à temps partiel

1 secrétaire administrative à temps partiel

Pour l'année 2013 :

24 175 heures ont été réalisées auprès des personnes âgées,

132 heures d'aides aux familles avec les aides à domicile,

1119 heures avec les T.I.S.F. du secteur.

Sur la commune de Sardieu

364 heures avec les T.I.S.F. du secteur

4 739 heures avec les aides à domicile

Les responsables du village :

Danielle BOUVIER-RAMBAUD et Jeannine TIGNEL

Personnes âgées : Marie-thérèse BOUVIER

Pour améliorer la qualité des SERVICES AUX PERSONNES A DOMICILE
notre association a obtenu le 10 juillet 2014 la certification AFNOR.

CERTIFICATION AFNOR

NF : SERVICES AUX PERSONNES À DOMICILE



Services aux personnes à domicile

NF311

Notre opération saucisses-lentilles fut un succès que nous renouvelerons en 2015.

Les villages qui proposent des calendriers sont bien accueillis dans les familles.

A notre prochaine assemblée générale, nous fêterons **40 années de service ADMR !**

Le bureau est ouvert tous les matins de 9h à 12h.

ADMR BIEVRE BURETTES

11 rue Centrale 38260 FARAMANS

Téléphone : 04 74 54 29 45

E-mail : admrbibu@orange.fr

Vous êtes une jeune famille, conciliez votre vie familiale et votre vie professionnelle avec les services de l'ADMR

Pour vous faciliter la vie, nous pouvons vous aider avec :

Notre service de soutien à domicile

Vous êtes confronté à des changements au sein de votre famille : maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption, difficultés dans la relation parents-enfants.

Des professionnels qualifiés vous soutiennent dans votre vie familiale en vous apportant :

→ une aide dans les tâches matérielles – entretien du logement, entretien du linge, courses, préparation de repas ;

→ une aide dans votre rôle éducatif – toilette et repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs ;

→ une aide dans la gestion de votre foyer – démarches administratives, aide à la gestion de votre budget équilibré.

Selon votre besoin, notre service intervient à votre domicile et vous propose une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière.

Notre service de garde d'enfants à domicile

Faire garder votre enfant dans son environnement familial alors que vous travaillez, le savoir à la maison quand il est malade, éviter les déplacements quotidiens... ce sont les avantages de la garde à domicile.

Choisissez la souplesse et bénéficiez :

→ d'un service sur mesure et sans engagement ;

→ d'une tarification horaire fixe quelque soit le nombre d'enfants gardés ;

→ d'un service personnalisé et adapté à votre emploi du temps : tôt le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés ;

→ vous souhaitez que votre enfant découvre en douceur la vie en communauté, l'ADMR propose la garde partagée avec les enfants d'une autre famille en mutualisant les coûts. Pour votre tranquillité d'esprit, le personnel de notre service, spécialement formé à la petite enfance, saura respecter l'intimité de votre domicile et gagner votre confiance et celle de vos enfants.

A quels coûts ?

Vous bénéficiez sous certaines conditions, d'une aide financière de votre Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA ou du Conseil Général, de votre mutuelle. Votre employeur peut également financer ce type de service via le CESU. 50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt. L'équipe ADMR est là pour vous aider dans les démarches administratives.

Quelles que soient vos difficultés, l'ADMR peut y répondre.

Elle est un réseau de 3350 associations locales fédérées au niveau départemental et national.

Au sein de chaque association, les bénévoles et les salariés conjuguent leur talent au quotidien et dans la proximité pour accomplir leurs missions au service des autres.

Pour en savoir plus, contactez notre association ADMR de :

**A.D.M.R. BIEVRE – BURETTES
11 RUE CENTRALE 38260 FARAMANS**

Tel : 04 74 54 29 45 Mail : admrbibu@orange.fr



L'amicale compte 59 licenciés pour l'année 2014-2015

5 licenciés en 3ème division,
20 licenciés en 4ème division,
4 licenciées féminines,
4 jeunes de Sardieu licenciés au C.F.J.B
6 cartes de membres honoraires,
24 licences loisirs.



Tarifs des licences

Licence 3ème division : 68 €
Licence 4ème division : 53 €
Licence 4ème féminine : 53 €
Licence loisirs : 35 €
Carte membre honoraire : 20 €

Calendrier du groupement gratuit
Calendrier de l'Isère : 3,00 €
Calendrier propagande : 5,00 €



Dates des concours 2015

Samedi 7 février à 8 h : salle multi-sports, 16 quadrettes par poules. 3ème et 4ème div. + 1N.
Dimanche 26 avril à 8 h : zone de loisirs. Eliminatoires simples 3ème et 4ème div. Secteur.
Samedi 2 mai à 9 h : qualificatif simples jeunes F-18. F- 15. G- 18. G-15 ans.
Dimanche 3 mai à 8 h : 32 simples 4ème div. Promo challenge Nicoud.
Dimanche 3 mai à 9 h : 32 simples 3ème et 4ème div. Promo challenge Louis Berthon.
Dimanche 3 mai à 14 h : 16 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge de la municipalité.
Samedi 28 juin à 9 h : omnium du secteur à Faramans.
Samedi 4 juillet à 13 h : 16 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge Seguin.
Dimanche 3 Aout à 9 h : challenge du souvenir Michel JURY. Repas midi et soir.
Le 2 mai 2015 venez voir l'évolution de nos jeunes à la zone de loisirs.
Cette année aura lieu le 1er concours avec le challenge de notre regretté Louis Berthon.



Résultats 2014

Challenge de l'amicale à la Côte St André : Vivier J-P gagne Mélo A 13/8.

Challenge Nicoud - Garnier Pascal gagne Roux j-c 13/11.

Challenge de l'amical - Bozon S gagne Daussena M 13/12.

Challenge municipalité - Fayant J Adde F gagne Bernard A 13/8.

Challenge Seguin - Nicoud M Roux J-C gagne Médalin G Bajat M 10/5.

Challenge jury - 1er Guillaud H -Rey B -Luxos G -Collion C.

2ème Javix R -Bernard C -Godart L -Gontard M.

Nécrologie

Je voudrais présenter à Suzanne JURY, ainsi qu'à toute sa famille nos sincères condoléances lors du décès de son époux Roger, ancien membre de l'amicale et père de notre regretté Michel, décédé en 2007.

Boulodrome

La salle «Jean BOYER» est ouverte par l'Amicale Boules de Sardieu avec celle de Saint Siméon de Bressieux, les lundis, de 14 h à 18 h, du 1er octobre à fin avril et à partir du 19 JANVIER 2015 à 15H30.



Les jeunes

Laurent GOUILLOUD ainsi que Robert FERRE s'occupent des entraînements ainsi que des compétitions jeunes pour le centre de formation (C.F.J.B), je les en remercie car s'occuper de 41 jeunes n'est pas de tout repos avec en plus le club de La Côte Saint André.



Corentin GUILLAUD, Licencié en 4ème division au C.F.J.B joue en national 3 avec La Côte-Saint André. 4 jeunes de sardieu font partie du C.F.J.B.(Centre de formation des jeunes boulistes).

Les jeunes qui désirent pratiquer notre sport peuvent nous contacter.

Bonne saison à tous.

Le président : M. Hervé GUILLAUD

100, route de Chatenay 38260 SARDIEU
04 74 20 60 72 herve.guillaud@orange.fr

Une nouvelle année vient de s'achever et le Club des Blés d'Or poursuit son petit bonhomme de chemin au service des aînés du village ...

Le mardi est un jour attendu par tous pour se retrouver entre amis autour des tables de belote, de Scrabble, Rummikub, marcher dans la campagne en devisant ou, boules en main, pour une partie de pétanque. Et dire que cela perdure depuis 25 ans !



L'assemblée générale du 12 janvier a permis de faire une rétrospective de l'année écoulée et de prévoir le programme de la nouvelle saison. Près de 80% des adhérents ont participé à cette réunion, ce qui prouve que chacun se sent concerné par la vie du Club et cela encourage !



Après un vin d'honneur avec les représentants de la municipalité et les associations du village, tous les présents se sont retrouvés autour d'un bon repas. Les chansons et bonnes histoires ont agrémenté l'après-midi qui s'est écoulée trop vite.

Trois fois dans l'année le Club invite la population pour des journées grand public. Chacune a obtenu un franc succès : tout d'abord le 1er mars, le concours de belote, 68 doublettes se sont entassées dans une salle des fêtes bondée pour se disputer le challenge Madeleine Ogier, puis le 2 août la place de la salle des fêtes est envahie par 50 doublettes qui, bravant l'orage menaçant, se sont disputées le challenge Jean Paul Fréchat, enjeu du concours de pétanque. Puis la porte ouverte du 12 octobre a réuni de nombreux visiteurs jeunes et moins jeunes du village et d'alentours autour des pâtisseries, des enveloppes surprises et de la tombola dotée de nombreux lots de valeur. Chacun a pu rencontrer des amis et connaissances autour du verre de l'amitié.

Trois triplettes ont participé à Lans en Vercors au championnat départemental de pétanque des aînés et ont fait honneur à leurs beaux maillots aux couleurs du Club.



Tout au long de l'année des sorties ou animations sont proposées : une cinquantaine de personnes ont pris le car pour admirer un spectacle époustouflant de danse irlandaise à Lyon, un groupe de marcheur a participé à la randonnée « Sur les chemins de Compostelle » organisée à St Antoine L'Abbaye.



Une
journée
détente
en Ardèche
(au pays de
Jean Ferrat)
a comblé
les fans
de l'artiste



LES BLÉS D'OR



Généralions Mouvement : bien être et mieux vivre ensemble c'est l'ambition de Génération Mouvement. La fédération nationale est reconnue d'utilité publique.

Nous fonctionnons sous forme pyramidale et fédérale. La solidarité, le partage, le lien social, l'accueil et l'échange, la lutte contre l'isolement et l'ouverture à tous sont les bases de notre mouvement.

Au-delà de nos activités culturelles et de loisirs, nous favorisons et développons la défense des droits et des personnes.

700 000 adhérents dans 9000 associations locales dans 85 fédérations départementales et 18 unions régionales constituent la pyramide de notre mouvement qui a vu le jour dans les années 60/70 à l'avènement des retraites agricoles. A la retraite les anciens se découvrent « inutiles ». C'est dans ce contexte que se constituent les premiers clubs du 3ème âge sous l'impulsion de la Mutualité Agricole.



Tous les aînés qui souhaitent nous rejoindre pour partager ces valeurs seront les bienvenus. Le Club est ouvert tous les mardis de 14h à 18h à la salle des fêtes mise à disposition par la municipalité que l'on remercie.

Le Président Jean-Claude BOUVIER-RAMBAUD
et son conseil d'administration



Fort de ses 10 musiciens, l'Eveil peut compter sur la relève ...



Parlons de ce jeune homme, Morgan, fils de Pascale et Bruno SAUTRON et petit-fils de Gaby ROUDET ancien président de l'Eveil.

Vous ne pouvez pas le rater, il joue de la grosse caisse, instrument très important puisque c'est lui qui donne le tempo de nos morceaux.

Autodidacte, les performances de Morgan sont liées à sa concentration.

Il est beaucoup aidé en cela par le regard de son chef Franck.

Ce dernier doit aussi assez régulièrement canaliser une fougue et un enthousiasme débordant...

En plus de cela, Morgan est toujours partant pour aider l'Eveil dans ses manifestations notamment lors de l'opération boudins qui démarre très tôt (5h).

Fiers de cet exemple nous espérons que d'autres jeunes viennent grossir les rangs de l'Eveil.

Rendez-vous lors de notre concert gratuit du **1er mai 2015** et pour la fête de la musique **le samedi 20 juin 2015.**

A bientôt sardieurots (otes) !

Bonne année 2015 à toutes et tous !





A.S. GYMNASTIQUE

Cette année, nous comptons 53 licenciés qui participent activement à nos activités qui ont lieu à la salle des fêtes de Sardieu : 35 adultes et 18 séniors dont trois messieurs.



Pour les séniors, une gymnastique adaptée mais rythmée, circuit training, danse, renforcement musculaire ...

Pour les adultes, le programme est varié : zumba, step, cardio, renforcement musculaire, enchaînement chorégraphié ...

Nos séniors se retrouvent tous les lundis de 17h30 à 18h30.

Les séances des adultes ont lieu les lundis et mercredis soirs de 20h15 à 21h15.

Tous nos cours sont assurés par **Christine Dautel**, notre dynamique et enjouée animatrice depuis maintenant près de 3 ans.

La fête de la musique

L'association Gym de Sardieu sera heureuse de vous accueillir lors de la fête de la musique,

le samedi 20 juin 2015.

Pensez à réserver pour participer à une soirée festive et conviviale.

La présidente, Maud PIBOU



Encore de bons résultats en 2014 !

Les 4 équipes, 7 duos et 12 solos ont enchaîné les compétitions de février à juin.

Championnat National 2

Après le départemental à Fontaine, nous voici à Porte-Les-Valence pour la ligue :

Maëlyss Petit, Sofia Abbas, Océane Jacolin et le duo junior Célia De Almeida et Justine Champon, s'arrêteront là après une belle prestation.

Félicitations à notre duo senior, Déborah Vial et Océane Jacolin, qui sont championnes de Ligue et se classent 5èmes/127 au niveau national. Elles iront au ¼ de finale à Cluses, ainsi que Coralie Penel en Benjamine et Justine Champon en Junior.

Un coup de chapeau à Célia De Almeida qui, en Solo Junior, a réussi une belle prestation en ½ finale à Draguignan.

L'équipe Senior composée de Lucie Pecoraro, Déborah Vial, Célia De Almeida, Océane Jacolin, Leticia Rey et Justine Champon, a franchi aisément le cap de la Ligue en finissant 2ème/6. Suite à la blessure de Leticia, les « anciennes » ont brillamment assumé leur rôle de remplaçantes : Carole Buenerd pour le ¼ de finale à Cluses en avril et Marie-Pierre Dupuis pour la 1/2 finale à Draguignan en mai.

Merci beaucoup à toutes les deux car elles n'avaient pas concouru depuis 8 ans !

Championnat National 3

Le Départemental s'est déroulé à Voreppe en février.

La Ligue nous emmène à St Sauveur de Montagut en Ardèche les 29 et 30 mars.

La compétition s'arrête pour Lisa Rose et Andréa (Solo Benjamine), Océane et Clarysse (Solo Minime) et Caroline (Solo Cadette).

En avril, direction La Seyne sur Mer pour le ¼ de finale. Tout se passe bien sauf pour Clara qui, après un sans faute, termine 10ème /25 Minimes... mais la sélection prenait les 9 premières du classement !

En mai, nous nous retrouvons dans la Loire à Mably pour la ½ finale. Beau parcours pour :

Coralie Lambert en Solo Benjamine

Claire Groshenry en Solo Cadette

Océane et Cloé, Lisa et Lylou, Julie et Morgiane en Duo Benjamine

Adeline et Leana en Duo Cadette

Sofia, Océane, Clara, Maëlyss, Clarysse et Coralie en équipe Minime





TWIRLING SPORT

Et donc en juin nous voici en finale à Poitiers avec 2 équipes et 1 Duo. Déplacement en minibus pour un grand weekend convivial plein d'émotions et de stress ! Merci aux parents qui ont pris en charge la logistique. Et les résultats sont bons :

Duo Benjamine : Pauline et Iliana se classent 8e/99

Equipe Benjamine : Coralie Penel, Coralie Lambert, Iliana Martin, Pauline Thivolle, Andréa Guimaraes et Lisa Rose Vivier se classent 14e/90 équipes au départ

Equipe Cadette : Claire et Caroline Groshenry, Clarysse Vivier, Clara Denolly, Océane Cauvin, Maëlyss Petit et Sofia Abbas se classent 5e/53

Une bonne année sportive qui s'est terminée par notre traditionnel gala de fin juin à La Côte St André au gymnase Paul Genevay

Félicitations à toutes pour le travail accompli et merci à toutes mes monos sans qui rien ne serait possible : Agnès Pardini, Carole, Delphine, Marie-Pierre, Amandine, Sandrine, Patricia.

Et preuve que le Twirling Sport n'est pas incompatible avec les études, bravo à Lucie Pecoraro qui, dans la foulée des compétitions, a réussi son BAC et son permis de conduire !

Après des vacances toujours bien méritées, rendez-vous au Mottier fin août pour la Fête de la Patate. Merci à Julie, Morgiane, Lisa Rose, Coralie et Coralie, Clarysse, Claire, Caroline, Pauline et Iliana pour cette belle démonstration devant un public nombreux.

Et puis revoilà la rentrée ! On retrouve les entraînements, l'école départementale et le Pôle Ligue. Encore beaucoup de travail pour les entraîneurs afin de monter les chorégraphies.

Equipes, Duos et Solos débiteront les compétitions en février et vous donnent rendez-vous le 1er mai à Sardieu.

Merci à tous nos supporters de Sardieu.

Yvette BUENERD

Manager du Twirling-Sport



Voici le nouveau bureau avec des parents motivés et plein d'énergie pour apporter à nos enfants de la joie et des sorties tout au long de l'année.



Présidente : Sindy Pesavento
assistée de Annabel Sarradel et Cathy Trémouilhac.
Secrétaire : Emilie Flores
assistée de Audrey Mazeau et Rozenn Monin-Veyrette.
Trésorière : Audrey Jodar
assistée de Raphaëlle Champeau et Estelle Flandina.



L'association du Sou des Ecoles
est animée par des parents bénévoles.

Calendrier des manifestations 2015

Loto : samedi 11 avril 2015

Fête de l'école : vendredi 12 Juin 2015

Moules Frites : dimanche 15 Novembre 2015



Notre association permet de participer au financement de certains projets comme :

les sorties scolaires, le carnaval avec les Blés d'or et la visite du Père Noël avec distribution d'un cadeau par classe suivie d'un spectacle et d'un goûter.

Nous espérons vous compter toujours aussi nombreux pour cette année 2015.

Le bureau du Sou des Ecoles



UNION PAROISSIALE



Pour information, il n'y a plus de cours de catéchisme à Sardieu faute de bénévoles pour apprendre aux enfants l'instruction religieuse, c'est dommage.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants aux cours de catéchisme dans un autre village doivent prendre contact avec la Maison Paroissiale à La Côte St André.

Notre **fête paroissiale** qui avait lieu début juin sera organisée **le dimanche 17 mai 2015** dans le but d'espérer avoir une messe à 10h30.

La **fête de la Sainte Madeleine**, pour la même raison sera célébrée **le dimanche 26 juillet 2015**

Le conseil d'administration et les membres du bureau sont renouvelables tous les 3 ans suivant les statuts.

En 2015 aura lieu la réélection des administrateurs et de 3 membres du bureau : le président, le vice-président et le secrétaire, le poste de trésorier a été réélu en 2014.

L'assemblée générale aura lieu en mars 2015.

Pour les personnes qui sont intéressées pour entrer au conseil d'administration, veuillez prendre contact auprès des membres du bureau.

Les 21 et 22 septembre 2014 ont eu lieu les **jours du patrimoine**. L'église de Sardieu étant le seul édifice patrimonial de la commune, il est regrettable qu'il n'y ait pas eu plus de visiteurs (environ une quinzaine sur deux jours).

Sur un plan personnel, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance à une dame que j'ai rencontrée lors d'une de mes visites à l'église ; elle habite à Grenoble et m'a dit qu'elle venait chaque année visiter notre église et éclairer une bougie. Avec nos remerciements, Madame.



Crèche de l'Union Paroissiale



Robert BRENIER Président de l'Union Paroissiale

Notre section de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants U.M.A.C. compte à ce jour 23 membres actifs.

Lors de l'assemblée générale du 18 octobre 2014, le bureau a été réélu à l'unanimité des membres présents.

Composition du bureau

Président : Yves LAMY

Vice-président : Robert BRENIER

Président d'honneur : Roger BOUVIER

Trésorier : Robert NICOUD

Secrétaire : Claude CHANOZ



Cette année nous avons eu la tristesse de compter 3 décès parmi les membres de notre association : Madame CUNE Germaine ; Monsieur JURY Roger ; Madame TOURNIER Madeleine.

Cérémonies

En 2014, nous avons organisé les cérémonies de commémoration en collaboration avec la municipalité et l'Éveil, en invitant la population et les enfants des écoles à se joindre à nous afin de perpétuer le devoir de mémoire, dans le respect et la dignité.

Le 19 mars : Fin de la guerre d'Algérie

Le 27 avril : Souvenir des Déportés

Le 8 mai : Commémoration de l'Armistice de 1945

Le 18 juin : Appel du Général de Gaulle



Le 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914- 1918

Lecture par Monsieur le Maire du message du Ministre des Anciens Combattants, Monsieur Kader ARIF, et par Le Président de l'U.M.A.C., du message de l'U.F.A.C.

Après la cérémonie, Jean-Pierre BARBIER, député de la 7ème circonscription de l'Isère, a remis les médailles de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants :

Médaille de bronze : Messieurs TOURNIER André et JACQUET Roger.

Médaille de Vermeil : Monsieur VALLANTIN Maximin,

qui a fêté ses 100 ans cette année.



Nous adressons toutes nos félicitations à nos aînés pour leur participation à cette guerre qui a contribué à la libération de la France.



Après avoir rendu hommage au monument aux morts, la section de l'U.M.A.C. accompagné de la municipalité, de l'Éveil de Sardieu, des parents et enfants, se sont rendus en cortège au cimetière de la commune. Un geste citoyen pour que perdure le devoir de mémoire en l'honneur de ceux qui ont donné leurs vies pour le pays.

Nous remercions particulièrement les enfants accompagnés de leurs parents, pour leur présence à nos côtés, ainsi que les musiciens de l'Éveil pour leur participation musicale.



Cette journée s'est terminée par le repas traditionnel, chez le traiteur Giron à Gillonnay.



Participation au TELETHON

Le vendredi 5 décembre 2014 nous avons participé au Téléthon où nous avons tenu la buvette avec le vin chaud traditionnel.



Brève d'une vie bien remplie.

1914-2014 cent ans se sont écoulés, c'est le centième anniversaire de la déclaration de la première guerre mondiale, mais c'est aussi le centième anniversaire d'un sardieur, Maximin Vallantin. Nous allons retracer brièvement son parcours d'une vie riche et bien remplie. Maximin est né le 28 mai 1914 à Sardieu au quartier de la Rivoire, il fait partie d'une classe composée de 20 conscrits dont 10 filles et 10 garçons. Il passe sa jeunesse à Sardieu jusqu'à ses dix huit ans, après l'école il suit une formation de cordonnier à Izeaux, puis il part travailler dans la Loire à l'usine Holtzer fabricant de pièces pour avions.



Dans sa dix-neuvième année, il devance l'appel sous les drapeaux et signe en 1935 un contrat d'engagement au titre du régiment d'artillerie de Valence. Peu de temps après avoir repris une activité civile, il est rappelé sous les drapeaux en septembre 1939 pour cause de déclaration de guerre. Il participe au combat en mai et juin 1940 dans l'est de la France, fait prisonnier il est envoyé en Allemagne où il sera sérieusement blessé en 1941 lors des premiers bombardements aériens de Magdebourg. Après s'être remis en condition physique, il s'évade en juin 1943, mais les unités de la Gestapo mettent fin à sa cavale au bout de quelques jours. Maximin est incarcéré dans des camps en Prusse, pendant plusieurs mois, il subit promiscuité, brimades, sévices, travaux forcés et souffre de la faim. De retour en France en juillet 1945, Maximin est enseignant en cordonnerie près de Saint Etienne. Fin 1946 il se marie et rachète une cordonnerie vers Béziers. En 1953 Maximin reprend une exploitation agricole dans le Lot et Garonne, région totalement inconnue qu'il quittera en 1974 lors de son départ à la retraite. Une fois à la retraite, il s'installe à Saint-Marcel-lès-Valence, puis à Saint Barthélémy de Beaurepaire. Il se livre alors à l'une de ses passions, l'apiculture. Il s'engage aussi dans la vie politique locale et les associations du monde combattant. En 2005, il intègre la maison de retraite de La Côte Saint André à peine un mois après son épouse Marguerite, où pendant près de six années il s'en est occupé sans relâche avec attention et beaucoup de tendresse. Marguerite nous a malheureusement quitté en 2011. Maximin est un fidèle de l'UMAC de Sardieu, présent à toutes les commémorations au monument aux morts, au côté de ses collègues. Aujourd'hui il dispense encore au profit des résidents, des aides soignantes et infirmières sa conception de la médecine alternative qui reste pour lui une source de longévité.

Papy, dis-moi pourquoi ?



Dis-moi pourquoi papy, je te vois souvent
Défiler dans la ville avec tous tes copains.
Vous portez des drapeaux dans la pluie, dans le vent,
Marchant du même pas, unis main dans la main.

Dis-moi papy pourquoi, de l'église au cimetière,
Au monument aux morts, on entend le clairon,
Vous déposez des fleurs sur des dalles de pierre,
J'aimerais tout savoir. Quelle en est la raison ?

Dis-moi pourquoi papy, brillent sur vos poitrines
Ces médailles colorées que vous portez fièrement ;
Pourquoi vos défilés sont silencieux, si dignes,
Et que signifient tous vos rassemblements.

En réponse, mon petit, notre patrie la France
Pour être grande et forte, compte sur ses enfants,
Beaucoup d'entre eux sont morts, le cœur plein d'espérance,
Pour que vous puissiez vivre en paix tout simplement.

Regarde-les passer, respecte leurs emblèmes,
Car tous ils ont donné avec le même élan,
Leur jeunesse, leur sang, le meilleur d'eux-mêmes.
Sois fier de leur passé, ce sont des combattants.

Car notre « boum » à nous, ce n'était pas la foire,
Nous n'avions pour musique que la voix du canon,
Et tous ceux qui tombaient n'avaient qu'un seul espoir :
Éviter à leurs fils de connaître le front.

Poème de Jacques Heinz





STOP AUX INCIVILITÉS !

NE DEPOSONS RIEN AU PIED DES POINTS DE RECYCLAGE



La récurrence des incivilités nous amène à rappeler aux personnes qui prennent les points d'apport volontaires pour des déchetteries, jetant tout et n'importe quoi, qu'elles sont dans l'illégalité.

Et si ça ne rentre pas dans les bacs, qui sont pourvus de petites ouvertures justement pour éviter ces abus, les ordures sont tout simplement laissées à côté. On trouve des cartons, des piscines plastiques, de l'électroménager, etc.

De plus le déchet appelle le déchet, un premier dépôt sauvage incite d'autres personnes à faire de même.

En attendant, ce simple dépôt sauvage d'objets encombrants peut coûter cher car il constitue une infraction au code de l'environnement passible de poursuites pénales.

En effet, l'article R.635-8 du nouveau Code pénal, vient sanctionner d'une contravention de 5e classe, soit 1 500 € : « le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit ».

De plus, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, ce qui est en général le cas, la sanction peut aussi être accompagnée de la saisie du véhicule.

Ce serait dommage d'en arriver là pour un simple abandon de déchets sur la commune de Sardieu, surtout qu'à quatre kilomètres d'ici, la déchetterie de Bièvre Isère Communauté située dans la zone des Charpillates à la Côte Saint André, récupère gratuitement ces déchets !

La municipalité

SICTOM

des
Pays de la Bièvre

SICTOM
des
Pays
de la
Bièvre

Déchets verts : la déchèterie, c'est pas automatique!

D'autres alternatives à la déchèterie existent pour vos déchets verts !

Paillage, mulching, broyage sont autant de solutions qui vous éviteront les longues après-midi à ratisser, et ramasser vos feuilles, branchages, tonte,... pour ensuite aller à la déchèterie.

Ces techniques de jardinage faciles vous permettent donc de gagner du temps, mais également d'économiser de l'argent : moins de déplacements à la déchèterie, moins d'eau pour arroser vos plantations et plus besoin d'acheter d'engrais!

Pour plus d'info sur ces techniques, vous pouvez télécharger le guide du Conseil Général « **Rentabilisez vos déchets verts!** » disponible depuis le site internet du SICTOM de la Bièvre : www.sictom-bievre.fr



En complément de la collecte sélective, le SICTOM des Pays de la Bièvre propose aux habitants de faire leur compost à partir des déchets de jardin, de cuisine, cendres, sciures, marc de café, thé, ...

Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM des Pays de la Bièvre moyennant une participation de 30€. Les bons de commande sont disponibles en Mairie.

NOUVEAUTE : vous pouvez dès janvier 2015 acheter auprès du SICTOM un bioseau individuel !

Prêt de Gobelets Réutilisables pour vos Manifestations

En effet, depuis plusieurs années le Conseil Général de l'Isère propose à tous les organisateurs de petites ou grandes manifestations du département, de réserver **gratuitement** des gobelets réutilisables.

Pour cela, il suffit de remplir un formulaire de demande de réservation en ligne, disponible sur le site internet du SICTOM rubrique « Actualités ».

En dessous de 1500 gobelets, vous pourrez venir les chercher dans les locaux du SICTOM à Penol. Au dessus de 1500 gobelets, ils vous seront livrés sur place.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le SICTOM :
Lucile CURTY - 04 74 53 82 32 ou lucile.curty@sictom-bievre.fr



Les emballages

NOUVEAU



Bouteilles et flacons plastiques

Briques alimentaires

Cartonnettes

Emballages métalliques

Pots et barquettes plastiques



Les papiers



Journaux et magazines

Catalogues et annuaires

Cahiers et livres

Enveloppes, courriers et lettres

Publicités, Prospectus



Le verre



Bouteilles et flacons en verre

Pots et bocaux en verre



~~Jouets en plastique - Gros cartons - Emballages avec des restes - Sacs et films plastiques - Papiers gras et sales - Essuie-tout, mouchoirs en papier - Couches culottes - Vaisselle - Ampoules et néons - Pot de fleurs~~

Le compost



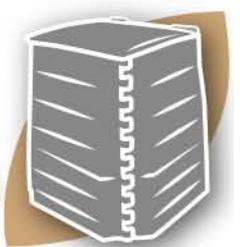
Déchets de cuisine

Sciures, essuie-tout

Déchets de jardin

(Épluchures fruits et légumes, marc de café et de thé, restes de repas...)

(Feuilles mortes, tontes pelouses, branchages, paille...)



Déchèteries

La Côte Saint André

Chemin des Charpillates
04 74 20 33 09

Lundi : 14h/18h
Mardi, jeudi et vendredi : 9h/12h et 14h/18h
Mercredi et samedi : 9h/18h non stop

Nantoin

Route du Moulin les grandes terres
04 74 54 13 73

Lundi et jeudi : 9h/12h
Mardi : 14h/18h
Samedi : 9h/12h et 14h/18h

Saint Etienne de Saint Geoirs

Route de La Frette
04 76 93 44 16

Lundi, jeudi : 8h/12h
Mercredi, vendredi et samedi :
8h/12h et 13h30/17h30
(18h30 horaires d'été)

Roybon

Route de Montfalcon
04 76 36 21 75

Lundi et mercredi : 14h/17h
Vendredi : 10h/12h
Samedi : 13h30/16h30

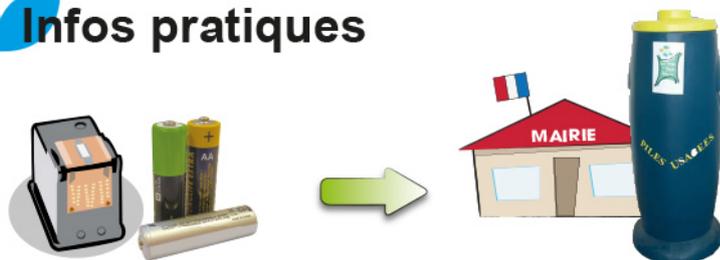
Viriville

Route de Marcilloles
04 76 36 21 75

Mardi et jeudi : 10h/12h
Mercredi et samedi : 8h/12h
Vendredi : 13h30/17h30



Infos pratiques



Les cartouches d'encre et les piles usagées dans les bornes de collecte (magasins, mairies, écoles, déchèteries)



Tous vos déchets encombrants (électroménagers, ameublement, végétaux, gravats etc.) sont à déposer en déchèterie.



Ampoules basses consommation et néons en déchèterie ou en point de vente

Ampoules halogènes et à incandescence dans les ordures ménagères

info

Des solutions existent pour les déchets d'activités de soins à risques infectieux. Veuillez contacter votre collectivité.

Renseignements : www.cc-bievre-liers.fr ou Tel : **04 74 20 86 73**

Un doute, une question ? www.sictom-bievre.fr 04 76 36 21 75

La qualité d'un
**Entreprises
 Collectivités
 Particuliers
 Professionnels
 de l'automobile**
 service responsable

Le service Laveo[®] : une solution adaptée à tous !

- Un lavage simplifié par une externalisation complète du nettoyage de vos véhicules. Les équipes Laveo[®] assurent l'entretien périodique (extérieur et/ou intérieur) selon une fréquence prédéfinie.
- Un lavage de qualité sur site dans les règles de l'art, par un personnel qualifié.
- Un lavage solidaire et social qui participe à la création d'emplois de proximité et reverse 0.50 € par prestation de lavage à des programmes d'aide à l'alimentation en eau potable.
- Un lavage éco-responsable réalisé sans eau, avec des produits biodégradables et respectueux de l'environnement.

Bièvre éco Services / Laveo Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, c'est l'assurance de disposer en permanence de véhicules maintenus dans un bon état de propreté.



bievre.laveo.fr

Missions

- l'insertion par le travail,
- accompagner et former les salariés dans un axe de professionnalisation,
- favoriser le retour à l'emploi durable de personnes en difficultés socioprofessionnelles.

Interventions

- sur rendez-vous ou en fonction d'un planning prédéfini à l'avance,
- directement sur le site de votre choix,
- régulières ou ponctuelles.

Prestations

- nettoyage intérieur, extérieur et complet,
- détachage de vos selleries, moquettes, tissus,
- gestion de flottes professionnelles,
- services additionnels (vérification des niveaux, balais d'essuie-glaces, pression des pneus...),
- préparation véhicule avant-vente ou fin de leasing.

**Informations,
 devis et
 démonstration**

au **04 76 31 52 40**

notre territoire ? Pays de Bièvre Valloire
 Nous pouvons intervenir sur la Côte Saint-André,
 Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Beaurepaire.

la ressourcerie

du pays de bièvre-valloire

le mercredi et le vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
le samedi de 10h à 16h30

la boutique solidaire

meubles anciens
ou plus modernes
objets de décoration
vêtements
vaisselle
livres/DVD/K7 vidéo
électroménager
matériel de puériculture
matériaux de construction

Les prix varient de 0,20 € la petite cuillère
à 100,00 € le canapé comme neuf...

N'hésitez pas à venir trouver votre bonheur !

Notre philosophie, ce qui ne sert plus aux uns est utile à d'autres...

Alors... consommons différemment !

La Ressourcerie de Bièvre-Valloire est un Atelier Chantier d'Insertion



Direccte RHÔNE-ALPES
Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi de Rhône-Alpes



MCAE ISÈRE ACTIVE
DÉVELOPPEUR ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE

isère
COMPTES EN CLAIR
www.isere.fr

rhôneAlpes



Rte
Fondation

e
pole-emploi.fr

**Bièvre
Chambaran**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Fondation
CAISSES D'ÉPARGNE
pour la solidarité

isa@agenceisa.fr - Ne pas jeter sur la voie publique

Prestation de débarras

Nous vidons complètement le bien immobilier du sac plastique au gros encombrant afin de pouvoir le vendre ou le louer.

Le coût de la prestation débarras dépend de la quantité d'objets valorisables ; nous réorientons le reste vers les déchèteries, c'est une charge de travail supplémentaire pour notre association.

Nous prenons rdv par téléphone et nous venons réaliser un devis.

Intervention rapide !

La Ressourcerie de Bièvre-Valloire

200, route du Village à Saint-Pierre de Bressieux

04 27 69 00 62 ou 06 35 55 31 07

contact@laressourcerie-bv.fr

www.laressourcerie-bv.fr

Notre partenaire ASPIT EMPLOI vous propose également le nettoyage complet en option :

Profitez toute l'année de 50% de déduction fiscale sur le nettoyage de votre bien immobilier.

Par exemple, 1 heure d'intervention après déduction fiscale :

18€90 - 50% de déduction → 9€45

et - 20% de réduction supplémentaire

(partenariat ressourcerie) :

7€56* l'heure de nettoyage !

ASPIT EMPLOI

Bâtiment Mermoz à Saint-Étienne de Saint-Geoirs

04 76 31 52 40 - direction-fs@aspit.asso.fr

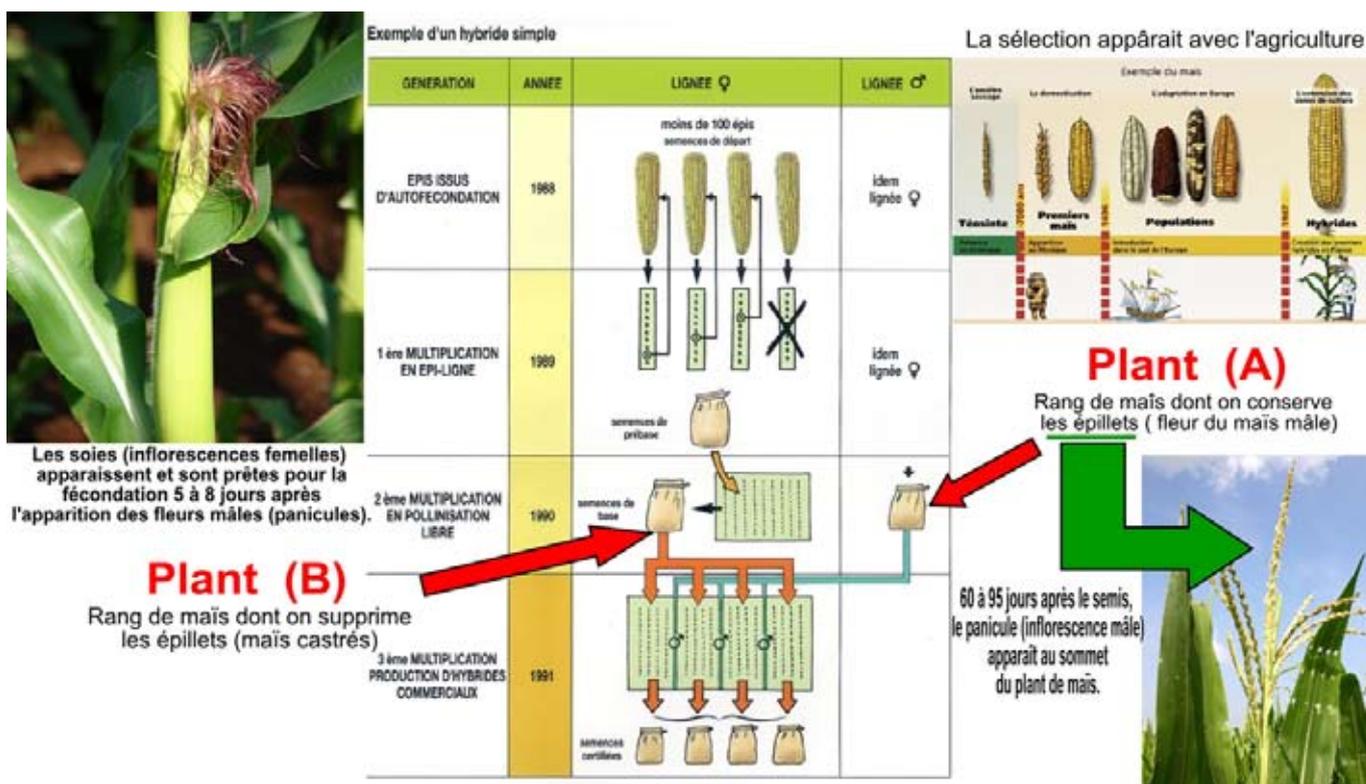
**pour la première heure de prestation*

Castration des maïs « Pourquoi les maïs sont-ils ainsi taillés dans notre plaine »

Sur la commune de Sardieu et dans notre plaine, vous vous êtes peut être demandé pourquoi taille-t-on les maïs de cette façon ? L'opération de "castration" du maïs s'agit de créer des semences à partir du croisement de deux variétés de maïs. Un plant de maïs est à la fois mâle et femelle. Les fleurs mâles sont en tête de chaque plant. Pour que la variété donneuse (A) soit croisée avec la variété receveuse (B), il faut empêcher l'auto-fertilisation des fleurs femelles (B) par les fleurs mâles du même plant (B). On va donc couper les fleurs mâles des plants (B) pour qu'ils soient pollinisés par les fleurs mâles du plant (A). Les épis de maïs du plant (A) seront broyés avant récolte. L'exploitant agricole va d'abord semer les grains (A) pour leur donner une légère avance dans leur croissance. Il va laisser la place pour les grains (B) qui seront semés quelques jours après. On appelle "Planche" les rangées de plants (A) et de plants (B). L'opération de castration des plants receveurs (B) réclame beaucoup d'attention car la plante est en pleine croissance et ses "épillettes" (Fleurs du maïs mâles) poussent encore. Il faut donc repasser avec la castreuse à maïs pour réduire à nouveau les plants donneurs (A). Des finitions manuelles sont nécessaires pour garantir un parfait croisement des variétés. Les champs sont régulièrement inspectés pour déterminer le pourcentage de fleurs mâles encore présentes sur les plants receveurs (B).

Le maïs ainsi créé est destiné à l'ensemencement.

Pour Info : Il ne s'agit en aucun cas d'OGM (Organisme Génétiquement Modifié), mais de création de variétés hybrides. Le maïs que nous consommons actuellement est loin du maïs originel, le Téosinte.



La France est le premier producteur européen de maïs semences en 2014 avec 90 000 hectares mais on prévoit une baisse probable des surfaces exploitées en 2015, environ 75 000 hectares, car les stocks sont assez importants chez les semenciers.

Sur notre commune 204 Hectares de ce maïs spécifique ont été récoltés cette année avec de nombreuses contraintes drastiques pour les agriculteurs. Les premiers semis s'effectuent sur une période de fin avril à début juin en suivant un protocole des semenciers, ensuite un binage est nécessaire avec une incorporation d'engrais de type azote de juin à juillet. L'irrigation des plants est nécessaire en cas de sécheresse (la culture du maïs demande beaucoup d'eau) et est obligatoire pour être producteur de maïs semences. Lors de la croissance du maïs un premier passage de personnel est obligatoire pour supprimer les plants qui présentent une mauvaise croissance et les talles sur le parent femelle et d'en limiter ainsi les risques de pollution. La floraison tardive de ces plants prolonge la durée de castration et augmente les coûts de production s'ils ne sont pas réalisés par la main de l'homme.



AGRICULTURE

Puis c'est au tour de la machine de passer à l'action pour la castration des plants femelles (suppression de la panicule avant floraison des épis) voir schéma : Plant A dans la plupart des cas il faut plusieurs passages de la castrateuse ainsi que du personnel pour enlever la totalité des panicules à la fin des floraisons des plants mâles, le broyage et la suppression de ces plants sont obligatoires. La récolte des plants restants (plants femelles qui ont été castrés) s'effectue de septembre à novembre.



Technicité

La multiplication de semences de maïs demande beaucoup de rigueur et une haute technicité à tous les stades d'élaboration du produit, tant au champ qu'à l'usine. En effet, les lignées sont des plantes fragiles qui nécessitent des soins tout particuliers et la qualité des semences de base produites conditionne, en partie, la qualité des hybrides commerciaux qui en seront issus.

La multiplication de semences doit respecter et suivre les règles énoncées dans le "Règlement technique de la production, du contrôle et de la certification des semences", homologué par arrêté ministériel.

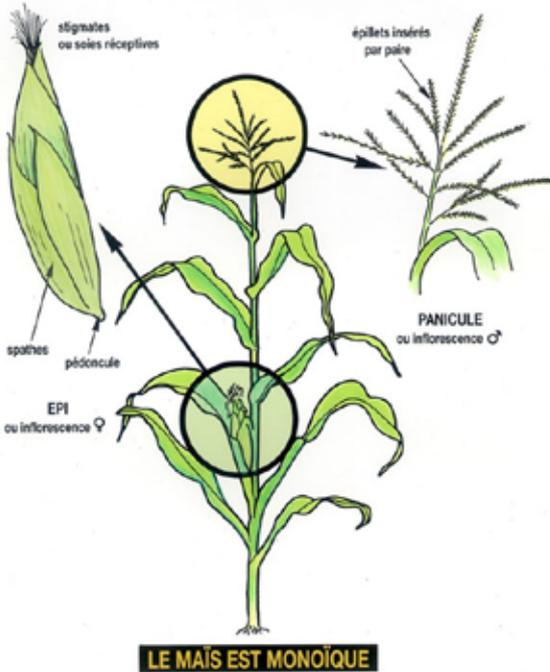
Pour multiplier une nouvelle variété, l'établissement producteur dispose, d'un matériel de départ, constitué d'un nombre limité d'épis de chaque lignée parentale (moins de 100 épis par exemple) voir schéma.

Dans le cas d'un hybride simple, il faut 2 générations pour produire suffisamment de semences des parents mâles et femelles.

Lors de la première multiplication, les grains d'un épi ou d'une fraction d'épi sont semés en ligne dans une parcelle parfaitement isolée (culture en épis lignes). Les plantes font l'objet de nombreuses observations, du semis à la récolte. Les épis lignes qui diffèrent, même pour une seule plante, du descriptif de la lignée sont détruits avant la floraison.

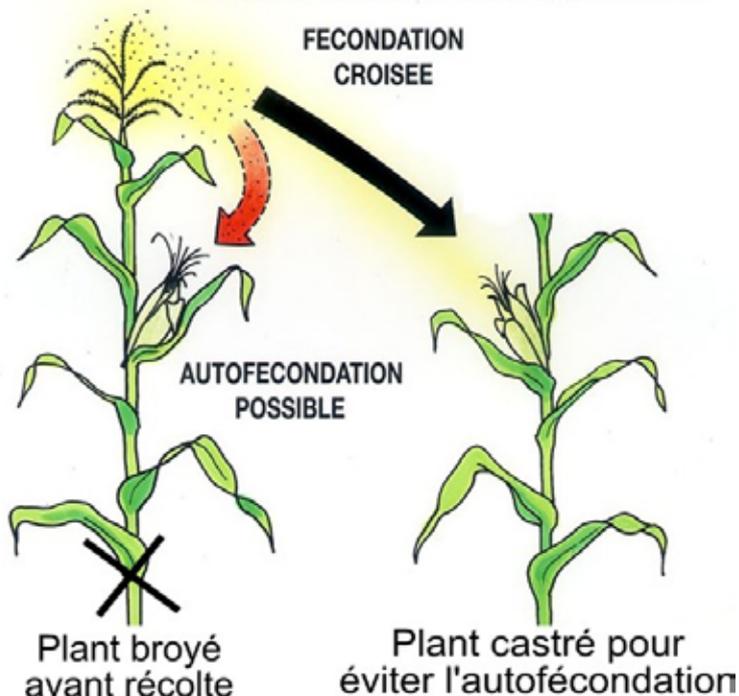
Les épis de chaque épi ligne conservé sont récoltés et rassemblés pour donner les semences de pré-base. "Les épis de départ" sont reconstitués à partir d'épis récoltés dans les cultures d'épis lignes. Une deuxième multiplication, en pollinisation libre, permet d'obtenir les semences de base de lignée pure. Pour certains types de variétés (hybrides trois voies, hybrides doubles), on peut réaliser un premier croisement de lignées pour obtenir un géniteur hybride simple.

Le croisement des deux géniteurs permet de récolter les semences de la variété hybride.



ALLOGAMIE

Fécondation par le pollen d'une autre fleur, favorisée par le décalage de floraison



Multiplication des maïs

Ce travail est réalisé par des agriculteurs-multiplicateurs dont la rigueur est très importante pour les épurations (arrachage des plants hors types) et pour la castration. A partir de quelques épis de départ, la multiplication permet ainsi l'implantation de plusieurs milliers d'hectares de maïs de consommation.

Un hectare de production de semences hybrides permet d'ensemencer environ 150 ha de maïs de consommation.



Emploi saisonnier

Vous cherchez un emploi saisonnier au grand air dans une ambiance conviviale.

Pourquoi pas la castration des maïs ?

Cela consiste à arracher les fleurs de la plante de maïs femelle afin que les plants mâles puissent les polliniser. Afin de trouver un agriculteur qui vous embauchera, pensez à vous renseigner au plus tôt à partir du mois d'avril, car le travail s'effectue en juillet, août.

Vous pouvez consulter les offres saisonnières dans l'agriculture du Pôle Emploi de votre secteur mais le plus efficace est de prendre l'annuaire téléphonique à la rubrique « agriculteur » et d'appeler ; les agriculteurs se connaissent entre eux ils pourront vous renseigner, si eux mêmes ne cherchent personne, sur les possibilités de leurs collègues.

Si cela n'est pas concluant et que vous n'avez pas trouvé, vous pouvez consulter les magazines spécialisés dans l'agriculture ou les journaux locaux.

Une fois embauché, il ne vous restera plus qu'à affronter la jungle des feuilles de maïs, feuilles pas très agréables et coupantes et de dire adieu à la grasse matinée car le travail s'effectue le matin « à la fraîche ».





SARDIEU EN IMAGES



Messe en l'honneur des soldats morts pour la France pendant la première guerre mondiale



Distribution des colis de fin d'année de l'UMAC



Remerciements Ball Trap 2014



Noël du Sou des Ecoles



Repas de Noël de la cantine



Concours de belote des Blés d'Or



Marché des fermes



Concours de Pétanque du Sou des Ecoles



Fête des voisins Rivoire / Combe



Fête des voisins Videau / Perroche



Dimanche 10 Mai 2015

SARDIEU

FOIRE DE PRINTEMPS



**Artisanat, produits du terroir, fruits,
et de nombreux autres exposants**
Buvette et restauration sur place ou à emporter.

**Organisé par le Comité d'Animation de Sardieu
au profit du CCAS**

Tous droits réservés © 2015 Maire de Sardieu INSEE 473. Ne pas jeter sur la voie publique.

